

Grammaire systématique de la langue arabe

Sémantiques

Collection dirigée par Thierry Ponchon

Déjà parus

Julien LONGHI, *Visées discursives et dynamiques du sens commun*, 2011.

Boris LOBATCHEV, *L'autrement-vu, l'axe central des langues*, 2011.

Fred HAILON, *Idéologie par voix/e de presse*, 2011.

Jean-Claude CHEVALIER, Marie-France DELPORT, *Jérômiades. Problèmes linguistiques de la traduction, II*, 2010.

Rita CAROL, *Apprendre en classe d'immersion, quels concepts, quelle théorie ?*, 2010.

Bénédicte LAURENT, *Nom de marque, nom de produit: sémantique du nom déposé*, 2010.

Sabine HUYNH, *Les mécanismes d'intégration des mots d'emprunt français en vietnamien*, 2010.

Alexandru MARDALE, *Les prépositions fonctionnelles du roumain*, 2009.

Yves BARDIÈRE, *La traduction du passé en anglais et en français*, 2009.

Gerhard SCHADEN, *Composés et surcomposés*, 2009.

Danh Thành DO-HURINVILLE, *Temps, aspects et modalité en vietnamien. Etude contrastive avec le français*, 2009.

Odile LE GUERN et Hugues de CHANAY (dir.), *Signes du corps, corps du signe*, 2009.

Aude GREZKA, *La polysémie des verbes de perception visuelle*, 2009.

Christophe CUSIMANO, *La polysémie. Essai de sémantique générale*, 2008.

Vincent CALAIS, *La Théorie du langage dans l'enseignement de Jacques Lacan*, 2008.

Julien LONGHI, *Objets discursifs et doxa. Essai de sémantique discursive*, 2008.

André Roman

**Grammaire systématique
de la langue arabe**

L'HARMATTAN

*La calligraphie de la couverture a été obligeamment réalisée par
Madame le Professeur Salam Bazzi-Hamzé de l'Université Lumière –
Lyon 2.
Son traitement numérique est de M. le Professeur Richard Bouché.*

© L'HARMATTAN, 2011

5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-55002-5
EAN : 9782296550025

*À Abdelkader Mehiri, savant et ami exemplaire,
en hommage.*

AVANT-PROPOS

Nommer et communiquer sont les deux finalités jumelles des langues des hommes. Forcément, toute nomination, toute communication, prend corps dans le cadre d'une structuration générale.

En effet.

Hors structuration, la communication d'une expérience du monde serait hasardeuse.

Hors structuration il faudrait pour nommer chaque entité singulière, chaque expérience singulière, du monde, un « nom propre ».

Les noms d'une telle langue constitueraient un simple ensemble d'unités étrangères les unes aux autres.

De tels noms seraient reliés aux entités qu'ils nomment par une relation biunivoque indifférenciée, posée comme une déclaration minimale, figée, de leur coexistence¹.

Cette seule relation ne permet pas les substitutions, ne permet pas les paradigmes, qui sont les moyens propres aux langues humaines de leur créativité.

Les langues humaines sont devenues possibles avec l'invention de la relation univoque qui permet, particulièrement, l'opération de substitution d'où sont nées les ressources complémentaires nécessaires.

Au-delà de la relation biunivoque, animale, primitive, l'invention de la relation univoque inaugure une structuration systématique composant des éléments membres de combinaisons binaires.

La combinatoire binaire qui est devenue l'apanage de l'homme, qui est devenue sa condition même, est née, par opposition à la relation biunivoque, essentielle à la vie animale

L'invention de la relation univoque est à l'origine de l'homme, animal métamorphosé par sa capacité nouvelle de combinatoire binaire, sa première langue, la seule langue naturelle d'une histoire commencée, sans doute, il y a deux millions d'années².

Antérieurement, chacune des expériences, nécessairement peu nombreuses, de l'ancêtre de l'homme était verbalisée par lui comme une

¹ Exemple de relation biunivoque, non pas de la langue mais du monde, dans le proverbe « Il n'y a pas de fumée sans feu ».

² Date des premiers vestiges qui montrent une action réalisée par la combinaison d'une série de gestes.

onomatopée, c'est-à-dire comme une entité bouclant sur elle-même, une application identique, une entité unaire, réalisée hors du temps.

La relation univoque qui rend possible l'expression de tous les changements, elle, est indissociable du temps. Elle existe avec la conscience du temps, avec la mémoire voulue pour sa mise en œuvre³.

Les langues sont nées du temps.

Ainsi l'homme les aura créées en réalisant, dans le cadre de la combinatoire binaire, temporelle, surpuissante⁴, qui leur est commun, les combinaisons propres à chacune.

La combinatoire binaire commence, nécessairement, *dans les langues*, par la combinaison, $\{ X \leftrightarrow Y \}$, composée de deux entités « X » et « Y », et de la relation biunivoque, fondamentale, indissoluble, « $\leftrightarrow$ », qui les relie.

Dans le système de nomination de chaque langue, cette relation biunivoque s'effectue comme une opposition, « *vs* », *entre deux paradigmes*.

Exemple :

/√CCC + √C/	vs	/√C + √CCC ⁵
/katab + t - a/	vs	/t - a + ktub(u)/
« Tu as écrit »	vs	« Tu écris »

ou entre deux schèmes ; exemple :

/katab + t - a/	vs	/katab + t - i/
« Tu as écrit (homme) »	vs	« Tu as écrit (femme) »

La relation biunivoque, « *vs* », est, dans le système de nomination, la seule relation possible, car, étant elle-même opposition, elle ne peut générer, par opposition, aucune autre relation, différente, qui serait univoque.

Dans le système de communication de chaque langue, la relation biunivoque se réalise comme une relation de coexistence entre *deux unités de nomination*, « X » et « Y ». Ces deux unités forment avec elle le noyau indispensable de leurs phrases structurées. Cette relation biunivoque, première, génère, par opposition, deux autres relations, univoques, l'une, de coordination, « + », l'autre, de subordination « $\uparrow$ ». Ces deux relations secondes constituent avec elle la structure, simple, *universelle*, des phrases.

³ Exemple de relation univoque, non pas de la langue mais du monde, dans le proverbe « jeux de main, jeux de vilain », dans lequel c'est la relation univoque qui assure le changement de « complément ».

⁴ Les combinatoires « n-aires », avec « n » > 2, découvertes à l'époque contemporaine, peuvent, toutes, être ramenées à la combinatoire binaire.

⁵ « √ » est pour « racine » ; « C », pour « consonne ».

I. ORIGINES

1. FAITS GÉNÉRAUX

Lorsque l'ancêtre de l'homme a acquis la capacité d'élaborer une combinatoire, il a, par là-même, acquis la capacité d'inventer, régulièrement, sa vie et son monde.

La capacité d'élaboration d'une combinatoire est indissociable de la capacité de mémoire. Elles s'impliquent l'une l'autre. Toute combinatoire s'inscrit dans le temps. Toute combinaison générée par elle est dans l'histoire qu'elle déroule un événement particulier.

La capacité de mémoire de l'homme se confond avec sa conscience du temps.

L'homme, pour incorporer dans son histoire les entités inventées par lui, a dû les mémoriser et, pour ce faire, leur donner un nom. Hors nomination, hors mémorisation, leur invention eût été vaine, stérile⁶.

Les unités de nomination créées par lui sont les symboles linguistiques des entités qu'il découvrait.

Ces symboles sont, forcément, des images appauvries des entités du monde, des images réduites à la mesure des possibilités de la parole humaine.

L'homme de parole, contraint à la mesure, les a imaginées, contre la réalité de la nature,

- ou bien comme des *res*, c'est-à-dire comme des unités éventuellement tournées vers la vie mais étrangères au temps ; exemple : « *homo* »⁷ ;
- ou bien comme des *modus*, c'est-à-dire comme des unités se déroulant dans le temps ou encore en elles-mêmes ; exemple : « *loquens* ».

Les *res*, pures entités linguistiques, n'existent pas dans la nature. Aucun des éléments de la nature n'est étranger au temps, n'échappe au temps. Seuls les concepts découverts et définis par l'homme, comme ils sont abstraits, sont, intrinsèquement étrangers au temps⁸. Ainsi le concept de *res*.

De même les *modus* linguistiques n'existent pas dans la nature et ils n'existent pas dans les langues indépendamment des *res* qui sont les noms des acteurs, des facteurs, qui les produisent.

Les *modus* nomment soit une action, soit une réaction, soit un état.

⁶ Les récits de genèse associent la nomination à la création.

⁷ Cependant les « noms » de certaines *res* les situent dans un temps ou un âge ; tel nom d'animal, « agneau » par exemple.

⁸ Cependant ils n'échappent pas à l'histoire.

Les res nomment soit un objet, soit une idée.

L'homme a constitué chacune de ses langues en un système de nomination à même de produire les *res* et les *modus* requis ; et en un système de communication à même de verbaliser avec eux ses expériences.

Et c'est sur la combinatoire, elle aussi nécessairement binaire, des sons de sa voix, immédiats et toujours disponibles, qu'il a constitué ses langues au long cours d'une expérience immémoriale.

Les sons de la voix, consonnes, « C », voyelles, « V », syllabes, « S », sont leur *materia prima*. C'est, fondamentalement, sur une combinatoire ou de consonnes ou de voyelles ou de syllabes, que chaque langue humaine s'est faite⁹.

La langue arabe s'est construite sur une combinatoire de consonnes, la combinatoire caractéristique des langues sémitiques.

2. LA LANGUE ARABE, LANGUE COMMUNE, ET LE FAIT CORANIQUE

La langue arabe est la dernière des grandes langues sémitiques à entrer dans l'histoire. Si l'on ne tient pas compte de quelques rares inscriptions lapidaires d'identification incertaine, la langue arabe entre linguistiquement dans l'histoire, à la fin du VI^e siècle, d'abord avec les vers de ses premiers poètes connus puis avec le Coran qui va déterminer son destin. Et elle entre dans l'histoire comme une langue devenue grâce à la poésie une langue de beauté commune aux poètes de toutes les tribus, connue de toutes les tribus.

⁹ Dans le cadre des paradigmes, la combinatoire sera ici définie comme la somme des arrangements possibles des phonèmes d'une langue, de ses morphèmes, de ses phonèmes et de ses morphèmes, les combinaisons ainsi produites composant des séquences ordonnées de longueurs variables : les unités des différents systèmes de cette langue. Exemple : les consonnes des racines sémitiques organisées en un ensemble incluant lui-même deux sous-ensembles (le premier aux éléments constitués par des singletons, de cardinal $|n| = 28$, le deuxième aux éléments constitués par des triplets, de cardinal $|n| = 28^3$). Dans le cadre des phrases, la combinatoire sera ici définie comme la somme des permutations possibles d'un élément x d'un ensemble A d'unités de nomination avec les autres éléments de cet ensemble comme il est relié par une relation binaire, biunivoque, « $\leftrightarrow$ », ou univoque, « $\uparrow/+$ », à un élément y d'un ensemble B. Exemple la phrase :

$$\text{مَفْتُوحٌ} \leftrightarrow \text{كِتَابٌ} \rightarrow \text{أَلْوَلَدِ} \rightarrow \text{أَلْمُجْتَهِدِ}$$

/maftu:ħun $\leftrightarrow$ kita:bu $\leftarrow$ l waladi + l mužtahidi/

« Ouvert est le livre de l'enfant studieux ».

L'orientalisme, pour désigner cette langue intertribale de prestige, a repris un terme « trouble », le terme grec *koinè*.

Et comme cette *koinè* était la langue de prestige, et vivante¹⁰, il fallait qu'elle fût la langue du Coran.

Le Coran qui est la rupture par laquelle commence la nouvelle culture arabe et musulmane, parce qu'il est la Rupture qui nie toute autre rupture, le Coran, néanmoins, ne pouvait être une rupture linguistique que sur le seul plan du style. Le Coran, dans une autre langue, n'eût pas été reçu. Cependant les Arabes musulmans, dans une démarche totalisante confirmée par leur lecture conditionnée du Coran, vont, vers l'an 800 de notre ère, la déclarer instituée par Dieu Lui-même. Elle était donc la langue prédestinée du Coran. Elle n'était plus une langue d'homme¹¹.

Dès lors les Arabes musulmans, comme expropriés de cette langue, ne pouvaient plus, légitimement, la modifier ne fût-ce que pour l'enrichir des noms des entités nouvelles qu'ils découvraient¹².

Ainsi l'homme, comme en liberté surveillée, ne pouvait faire son histoire, ne pouvait dire « Je ». En sorte que Shéhérazade, qui ne connaissait le monde que par les Écritures et les livres, pouvait, raisonnablement, affronter un Roi assassin. C'est qu'en fait ce que ce Roi connaissait par son expérience du monde ne différait point, ne pouvait pas différer de ce que Shéhérazade avait découvert dans la bibliothèque du harem du Vizir, son père. Ainsi le Roi et elle joueraient leurs parties d'échecs sur le même tablier, avec les mêmes pièces et les mêmes règles.

Les mêmes pièces et les mêmes règles reconnues par leurs noms de toujours.

Quant aux noms nouveaux, qui ne sont nécessaires que s'ils correspondent dans le monde à des entités nouvelles, ils sont, objectivement,

¹⁰ Non seulement elle était vivante au temps de la Révélation, — sinon comment aurait-elle rempli sa fonction ? —, mais elle était vivante au IIe/VIIIe siècle et au IVe/Xe siècle. Qu'elle ait été vivante au IIe/VIIIe siècle est montré, à l'évidence, par la description faite par Sībawayhi du jeu de ses assimilations et de son système pausal qui avait la complexité même d'une langue vivante ; or le système pausal fonctionne en alternance avec le système des désinences vocaliques fonctionnelles, qui était donc vivant. Et elle était vivante encore au début du Xe siècle en Arabie, dans la région du Baḥrayn, au témoignage direct du lexicographe al-'Azharī.

¹¹ Voir A. Roman, « Interrogation sur deux énigmes posées par la culture et la langue arabes ».

¹² Les changements du monde, les Arabes, dès lors, ont dû les nommer soit par des néologismes, que les grammairiens et les lexicographes ont ignorés, délibérément, soit par leurs langues régionales qui deviendront les « dialectes ».

des germes de rupture culturelle ; en outre les formes de certains de ces noms nouveaux rompent avec la distribution des sons de la langue, son système syllabique, sa poutre maîtresse¹³.

3. LA LANGUE ARABE, SYSTÈME DE SYSTÈMES

La combinatoire de consonnes sur laquelle sont constituées les langues sémitiques semble être née d'un stéréotype laryngal antérieur, présémitique, caractérisé par des voyelles préglottalisées : [^lV]. Et c'est l'instabilité des voyelles préglottalisées après consonnes sonores qui aurait produit le système syllabique, « Σ », ainsi conditionné phonétiquement,

$$\Sigma = \{CV, CVC\},$$

qui est le système syllabique typique des langues sémitiques et que, seule, la langue arabe a conservé.

En effet tout arrangement de consonnes et de voyelles qui, dans le cadre d'une syllabe, ne serait ni « CV », ni « CVC », constitue une syllabe a-systématique produite par une contrainte phonétique ou par une pause syntaxique.

Un tel système syllabique détermine la disjonction de l'ensemble des consonnes, {C}, et de l'ensemble des voyelles, {V}¹⁴ :

$$\Sigma = \{CV, CVC\} \Rightarrow \{C\} \cap \{V\} = \emptyset.$$

En effet deux séquences de syllabes « CV » et « CVC » ne peuvent composer les signifiants de deux unités de nomination qui, elles-mêmes, constituant une paire légitime, s'opposeraient, en bonne règle, par l'opposition simple d'une consonne et d'une voyelle ; ce que montre sommairement le colonage ci-dessous de deux séquences différentes :

$$\begin{array}{c} CV \ C.CV \\ \times \\ CV.C \ VC \end{array}$$

dont l'opposition {C vs V} est non pas simple mais double¹⁵.

¹³ André Roman, *Grammaire de l'arabe*.

¹⁴ Et l'impossibilité de voyelles diphtongues.

¹⁵ En français, différemment, les paires {« aorte » vs « porte »}, {« poète » vs « porte »} opposent une voyelle à une consonne ; en français, consonnes et voyelles peuvent occuper, dans les formes, les mêmes positions.

Cette disjonction, dès lors que les consonnes et les voyelles peuvent être utilisées indépendamment les unes des autres, a permis l'attribution systématique de tâches différentes aux consonnes et aux voyelles.

*C'est ainsi que s'est trouvé constitué le plan ancien des langues sémitiques, le plan de la langue arabe*¹⁶.

PLAN DE LA LANGUE ARABE

$$\Sigma = \{CV, CVC\} \Rightarrow \begin{array}{c} \{C\} \\ | \\ \text{Système} \\ \text{de nomination} \end{array} \cap \begin{array}{c} \{V\} \\ | \\ \text{Système} \\ \text{de communication} \end{array} = \emptyset$$

Ainsi la langue arabe, et comme elle chacune des grandes langues sémitiques anciennes, a construit son système de nomination sur des arrangements de consonnes, la combinatoire de leurs consonnes étant plus puissante du fait de leur nombre largement plus élevé, toujours, que celui de leurs voyelles.

Ce sont ces arrangements de consonnes qui ont constitué les « racines », « √ », de leurs unités de nomination.

Ces racines sont les primitives du savoir des Arabes.

NOMBRES DES RACINES

Précisément les « unités de nomination commune » ont été construites, régulièrement, sur des racines de trois consonnes, √CCC, parce que seule la combinatoire de trois consonnes pouvait produire en nombre suffisant les arrangements constituant les racines nécessaires, c'est-à-dire les premiers signifiants de leurs sens « communs ».

Cependant si les « unités de nomination commune », spécifiées sémantiquement, comme celles, par exemple, dénotant la *res* أَهْل /ʔahl/, « famille », de racine √ʔ-h-l, ou le *modus* وَلَدَ /walada/, « enfanter », de racine √w-l-d, devaient, en raison d'un besoin sémantique évident qui imposait qu'elles fussent nombreuses et différentes, être construites sur des racines de trois consonnes, les unités de nomination non spécifiées sémantiquement ou « unités de nomination générale », elles peu nombreuses, pouvaient être construites sur des racines d'une seule consonne, √C. Ces unités de nomination générale désignent :

¹⁶ Inévitablement, les consonnes et les voyelles, disjointes par le sous-système syllabique, sont conjointes dans les syllabes mais les racines sélectionnent dans les syllabes les consonnes qui sont radicales.

- les *modus* « être », « faire », « être et faire », ainsi que les *modus* d'attestation¹⁷ ;
- la *res* générale¹⁸, le « temps » général », le « lieu » général », les morphèmes de personne — « je » et « tu » —, les morphèmes de « représentation » — « il » —, d'« ostension » et de « relation »¹⁹.

*En outre la langue arabe, et, comme elle, chacune des autres grandes langues sémitiques anciennes a eu recours pour développer encore son système de nomination à une combinatoire partielle de ses racines de consonnes*²⁰.

Cependant la combinatoire des racines entre elles imposait que les racines monoconsonantiques puissent être différenciées des consonnes radicales des racines triconsonantiques. Il semble que, pour ce faire, la langue arabe, précisément la langue proto-arabe, ait « recruté » chaque racine monoconsonantique exclusivement dans deux séries de consonnes choisies en raison même de la capacité démarcative, c'est-à-dire d'auto-identification, que leur conféraient leurs signifiants particuliers. Ces deux séries sont :

- la série des occlusives non emphatiques produites à glotte fermée ou occlusives glottales simples :

{* /p/, /t/, * /c/, /k/, /ʔ/ }

- la série des consonnes vocaliques continues :

{/m/, /n/, /l/ }²¹.

En outre ces consonnes sont reconnaissables par leur position devant ou derrière les racines des *modus* communs et des *res* communes.

¹⁷ Les *modus* d'attestation, c'est-à-dire les *modus* d'assertion, de vocation, d'exclamation.

¹⁸ Exemple arabe : /ma:/, unité de nomination construite sur la racine √m de la *res* générale : voir *infra*, chapitre V – B, § 1.1.

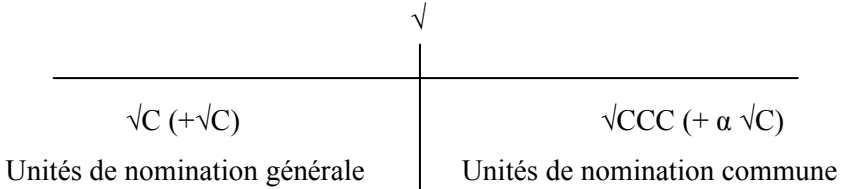
¹⁹ « Ostension » et « deixis », synonymes, seront employés selon leur commodité.

²⁰ Les langues indo-européennes, dont les systèmes de nomination sont échafaudés sur des racines de syllabes, leurs radicaux, combinent également leurs racines, mais, semble-t-il, à l'occasion et non pas systématiquement. Exemple les verbes français « houspiller », espagnol « salpimentar » (« saler » et « poivrer », i.e. « assaisonner »).

²¹ En tant que racines monoconsonantiques, les nasales /m/ et /n/ sont employées souvent ; la latérale /l/, parente étroite de /n/, ne semble avoir été utilisée qu'une seule fois, comme le partenaire pluriel de la *res* déictique √t.

L'organisation générale de l'organisation du système de nomination de la langue arabe peut donc être représentée ainsi, avec « α » égal à 1 ou 2 ou 3²².

ORGANISATION GÉNÉRALE DU SYSTÈME DE NOMINATION DE LA LANGUE ARABE

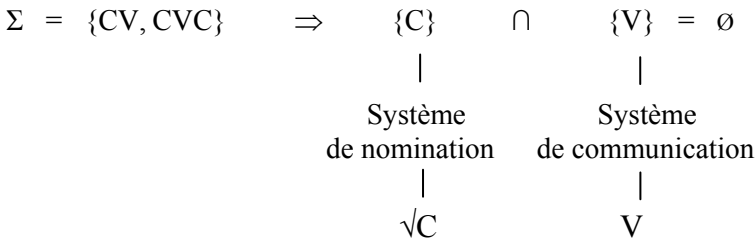


Quant aux voyelles qui sont les éléments du sous-ensemble complémentaire du sous-ensemble des consonnes, celles d'entre elles qui sont brèves étaient et, en arabe, sont encore utilisées, à l'exclusion des consonnes, comme des fonctionnels désinences²³. Cette position, extérieure, après la dernière consonne de chacune des unités de nomination, les distingue clairement et régulièrement des voyelles précédentes, intérieures, que le système syllabique impose et qui sont les signifiants de « déterminants grammaticaux » ou « modalités ». Ces voyelles désinences étaient les pièces primitives du système de communication des langues sémitiques. Elles sont jusqu'à aujourd'hui les pièces fondamentales du système de communication de l'arabe classique.

Chaque unité de nomination se trouve donc accompagnée d'une unité de communication qui l'établit dans la phrase en la reliant au constituant de la phrase avec lequel elle forme un syntagme. En conséquence la langue n'aura guère eu à faire recours à l'ordre et non plus à l'intonation qui sont les autres ressorts de la syntaxe.

L'organisation générale ainsi façonnée est visualisée ci-après :

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA LANGUE ARABE



²² Les parenthèses, « () », enferment les éléments omissibles.

²³ Des voyelles longues finales peuvent être le signifiant amalgamé d'un « cas » et d'une « modalité ».

II – LE SYSTÈME PHONOLOGIQUE

1. LES PHONÈMES VOYELLES

Les phonèmes voyelles sont constitués en un système triangulaire, sans diphtongue.

TABEAU DES PHONÈMES VOYELLES

	ANTÉRIEUR	POSTÉRIEUR
FERMÉ	/i/ vs /i:/	/u/ vs /u:/
OUVERT	/a/ vs /a:/	

Dans ce système, /a/ est la voyelle la plus proche de la position neutre de l'appareil phonatoire, sa position de repos ; aussi est-elle régulièrement employée comme voyelle syntagmatique par le système syllabique, c'est-à-dire comme une voyelle sans signifié.

Dans ce système /i/ est la voyelle dont la *sonie* ou impact sur l'oreille est la plus forte ; aussi est-elle régulièrement employée comme voyelle de joncture.

2. LES PHONÈMES CONSONNES

La langue arabe est entrée dans l'histoire avec 28 phonèmes consonnes ; la langue hébraïque, quelque quinze siècles avant la langue arabe, est entrée dans l'histoire avec 23 phonèmes consonnes. Il faut admettre que dans les débuts le nombre des phonèmes consonnes a été peu important.

Seize est le nombre probable des phonèmes consonnes du proto-arabe.

TABLEAU DES PHONÈMES CONSONNES DU PROTO-ARABE

Occlusif	Glottalisé		tʔ	cʔ	kʔ	
	Sourd	p	t	c	k	ʔ
	Sonore	b	d		g	
Continu		m	n	l		
Non continu		w		j		

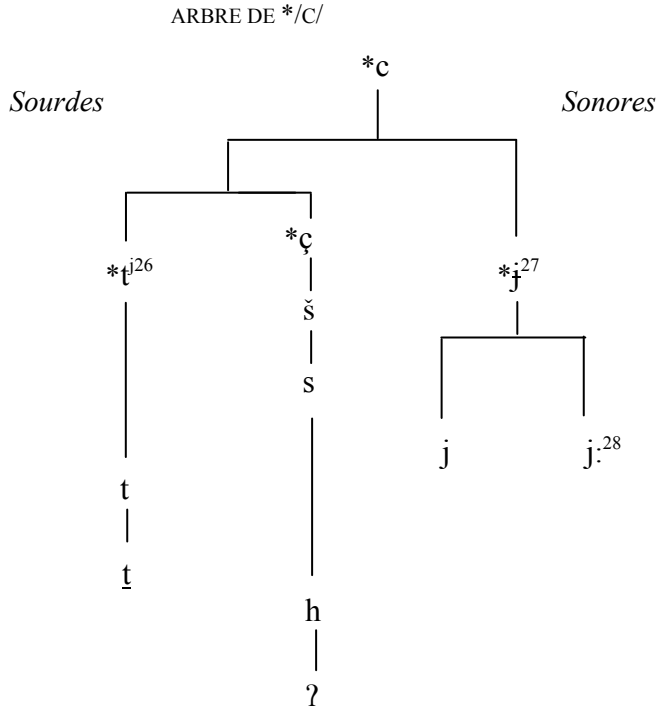
Lorsque de nouvelles racines se sont révélées nécessaires, la langue les a constituées avec l'apport de nouvelles consonnes venant s'ajouter au système phonologique. Ces consonnes supplémentaires ont été généralement produites par le relâchement de l'articulation qui a donné naissance à une opposition nouvelle : [Interrompu] vs [Non interrompu].

D'où, particulièrement, l'évolution des consonnes glottalisées en consonnes « emphatiques » ; le changement de /p/ en /f/²⁴ ; la création de /r/, abondamment utilisé²⁵ ; les transformations de */c/.

L'arbre ci-après montre les transformations successives de */c/ :

²⁴ La racine *√p n'a été employée que dans la seule unité de nomination */kaʔacpa/ > /kajfa/, « Comment ? » ; voir *infra*, chapitre V – C, « Les *modus* », le § 2.2.

²⁵ Sur /r/, voir R. Jakobson, « Acquisitions phoniques rares ou tardives » in *Langage enfantin et aphasie* ; P. Fronzaroli, *Miscellanea eblaitica*, 3, p. 20.



D'autre part, dans chacun de ses états anciens qui ont pu être reconstitués, le système phonologique de l'arabe comprenait des cases vides qui ont suscité un mouvement général vers l'avant de l'occupation de l'espace

²⁶ /c/ (occlusive dorso-médiopalatale sourde – la partie antérieure de la langue vient s'écraser derrière les alvéoles) > /tj/ (occlusive apico-pré-palatale sourde) > /t/ (occlusive apicodentale sourde) > t (constrictive interdentale sourde).

²⁷ Exemples anciens de réalisation /j̣/ de /j:/ les vers, de mètre *raʒaz*, rapportés par Sībawayhi (*al-Kitāb*, vol. 4, p. 182 :

خَالِي عُؤَيْفٌ وَأَبُو عَلِيجٍ * الْمُطْعِمَانِ الشَّحْمَ بِالْعَشِيجِ * وَبِالْعَدَاةِ فَلَقَى الْبَرْزَجِ

« Mon oncle maternel ʿUwayf et ʿAbū ʿAlī, * [ce sont deux hommes] qui servent [à leurs hôtes] de la viande grasse le soir * et le matin de la pâte des [meilleures] dattes, [les dattes] *barnī*. »

²⁸ Le passage de /j̣/ à /j/ est attesté par la tradition grammaticale ; voir Ibn Mandūr, *Lisān al-ʿArab*, vol. 12, p. 11 B. Quant à /j̣:/, c'est la même consonne vocalique /j/, mais elle a été allongée pour assurer sa défense contre les conditionnements des voyelles car elle est toujours, en fin de forme, en position intervocalique ; /j/, différemment, est toujours en début de forme.

phonologique²⁹. Et ce mouvement a été favorisé par le relâchement général de l’articulation³⁰.

Ainsi */c/ a perdu son occlusion et, dans certaines des unités de la langue, jusqu’à son articulation supra-glottique, devenant ainsi une consonne « non duelle ».

Le rameau droit de la première branche de l’arbre de */c/ est terminé par l’occlusive glottale /ʔ/ qui a remplacé la constrictive /h/ dont elle est issue. En effet /ʔ/ est moins différente que /h/ des voyelles devant lesquelles, généralement, elle se trouve.

Ce rameau présente les différents avatars de */c/ qui sont attestés par leurs signifiés uniques dans les paradigmes du verbe³¹ et dans les paradigmes des pronoms. Leurs cheminements ne peuvent être retracés.

Le rameau gauche de cette première branche présente les avatars de */c/, tels qu’ils seront retracés hypothétiquement dans les relatifs /ħajtu/ et /ladun/.

La deuxième branche, elle, présente des avatars évidents.

TABEAU DES PHONÈMES CONSONNES DE LA LANGUE ARABE HISTORIQUE

VOCALIQUES V	Interrompu	Continu	m	n	l					
		Non continu			r					
	Non interrompu		w				j			

²⁹ Voir A. Roman, *Étude...*, le chapitre sur les évolutions du système phonologique de la koinè arabe, pp. 687-717.

³⁰ Les raisons de ce relâchement général de l’articulation sont exposées *infra*, chapitre IV, « Le système syllabique », § 6.1., « La nature de l’articulation ».

³¹ Particulièrement, */c/, signifiant primitif du *modus* « faire », a dérivé en /š/, cas de l’akkadien, de l’ougaritique, du syriaque ; en /s/, cas du syriaque, de l’arabe ; en /h/, cas de l’hébreu, de l’arabe (vestiges) ; en /ʔ/, cas de l’arabe, de l’éthiopien ; en /j/, cas du phénicien et de l’arabe.

NON VOCALIQUES V	Emphatique		a	ṭ ḏ ḏ	ṣ			ḵ		
	Interrompu	Sourd		t				k		ʔ
		Sonore	b	d						a
	Non interrompu	Sourd	f	ṭ	s	š		ḵ	ħ	h
		Sonore		ḏ	z	ž	a	ġ	ʕ	

Les modalités d'articulation des phonèmes consonnes se sont établies sur les traits distinctifs suivants :

— [+ duet] vs [– duet]

Sont non duelles les consonnes essentiellement réalisées au seul niveau du larynx. Ce sont les consonnes /h/ et /ʔ/ (le *hamza*) ; /h/ est réalisée dans le larynx avec la glotte ouverte ; /ʔ/ y est réalisée avec la glotte fermée. De ce fait, /h/ et /ʔ/ sont des consonnes neutres et les consonnes minimales de l'arabe, le « coup (de glotte) » ou *hamza* étant une implosion ou une explosion glottale.

— [+ voisé] vs [– voisé]

Sont voisées les consonnes dont la production est caractérisée par un mouvement périodique d'ouverture et de fermeture de la glotte. Ce sont en arabe /b/, /m/, /w/, /ḏ/, /ḏ/, /d/, /ḏ/, /n/, /z/, /l/, /r/, /ž/, /j/, /ʕ/, /ġ/.

Sont non voisées, sourdes, les consonnes /f/, /ṭ/, /t/, /ṭ/, /s/, /ṣ/, /š/, /k/, /ḵ/, /ḵ/, /ħ/, /h/, /ʔ/³².

— [+ vocalique] vs [– vocalique]

Sont « vocaliques V » les consonnes voisées caractérisées par un passage libre de l'air phonatoire tel qu'il génère la « voix spontanée ». Leur réalisation est dénuée de bruit. Les consonnes vocaliques sont par là comparables aux voyelles. Ce sont en arabe /m/, /w/, /n/, /l/, /r/, /j/³³.

³² La transcription arabisante de /ḵ/ est /q/ ; celle de /ħ/ est /h̥/ ; celle de /ḵ/ est /h̥/.

³³ Précisément ces consonnes sont [+Vocalique V] mais en arabe le trait [+Vocalique F] n'est pas pertinent ; en effet, dans le système phonologique de l'arabe, /ʕ/ qui est [Vocalique F] s'oppose à /h̥/, comme une simple consonne voisée

Remarquablement /w/ et /j/ ne peuvent être tenus. Les réalisations notées traditionnellement /ww/ ou /w:/, /jj/ ou /j:/, sont les réalisations de consonnes différentes³⁴.

— [+ interrompu] vs [– interrompu]

Sont interrompues les consonnes caractérisées par la présence d'une occlusion dans le conduit vocal. Ce sont en arabe /b/, /m/, /t/, /ʈ/, /d/, /ɖ/, /n/, /l/, /r/, /k/, /q/, /ʕ/.

— [+ continu] vs [– continu]

Sont continues les consonnes caractérisées par un écoulement de l'air phonatoire *sur toute leur durée*. Ce sont en arabe /m/, /w/, /f/, /t/, /d/, /ɖ/, /n/, /s/, /ʃ/, /z/, /l/, /š/, /ž/, /j/, /k/, /g/, /h/, /c/, /h/.

— [+ nasal] vs [– nasal]

Sont nasales les consonnes pour lesquelles le résonateur nasal est ouvert. Ce sont en arabe /m/ et /n/³⁵.

— [+ emphatique] vs [– emphatique]

Sont emphatiques les consonnes réalisées avec une marque secondaire qui est, aujourd'hui, selon les régions du monde où l'arabe est parlé, soit de vélarisation soit de pharyngalisation. Cette marque nécessite une articulation relativement forte³⁶. Les consonnes emphatiques sont en arabe, dans leur prononciation contemporaine majoritaire, les consonnes /ɖ/, /ɖ/, /ʈ/, /ʃ/, /k/.

– Le *dād*

La consonne la plus célèbre de la langue arabe est le ض *dād*.

à une consonne sourde ; l'approximation ici proposée est donc suffisante. Voir A. Roman, *Étude de la phonologie et de la morphologie de la koiné arabe*, vol. 1, pp. 571-572.

³⁴ Ces consonnes différentes, de symboles /W/ et /J/, sont des consonnes [Vocalique F], non transitoires, sonores, sans formants, sans bruits ; voir A. Roman, *Étude...*, pp. 759-796.

³⁵ /m/ est grave ; le nom arabe de la consonne est ميم /mi:m/, avec voyelle aiguë de timbre [i], dissimulée de /m/ ; /n/ est aiguë ; le nom arabe de la consonne est نون /nu:n/, avec voyelle grave de timbre [u], dissimulée de /n/ ; cependant les transformations anciennes de /a/ en /u/ par assimilation de /n/ montreraient, semble-t-il, que cette consonne était alors réalisée avec vélarisation, vers [ŋ].

³⁶ Les consonnes dites « emphatiques » sont les descendantes de consonnes primitives glottalisées.

« Sache que le *ḏād* appartient particulièrement aux Arabes et ne se trouve que dans de rares langues non arabes »³⁷.

Al-Mutanabbī a écrit deux vers célèbres, de jactance, de mètre *ḥafīf* :

لا بِقَوْمِي شَرُفْتُ بَلْ شَرُفُوا بِي * وَبِنَفْسِي فَخَرْتُ لَا بِجُدُودِي **
وَبِهِمْ فَخَرْتُ كُلِّ مَنْ نَطَقَ بِالضَّادِ * ...د

/la: bi qawm i: šaruftu bal šarufu: b i: *

wa bi nafs i: faḥartu la: bi žudu:d i: **

wa bi him faḥr-u kul:-i man naṭaqa bi ḏ ḏa * di.../

« Moi, on, ce n'est pas des miens que je tire ma grandeur.

Ce sont eux qui de moi tirent leur grandeur.

Je m'enorgueilliss de moi, non de mes ancêtres.

D'eux s'enorgueillissent tous ceux qui prononcent le *ḏād*... »

La légende est née, peut-être, de ces vers du poète. Elle s'est enracinée dans un logion controuvé³⁸ :

أَنَا أَفْصَحُ مَنْ نَطَقَ بِالضَّادِ

/ʔana: ʔafṣaḥ-u man naṭaqa bi ḏ ḏa:d-i/

« Je suis celui des hommes prononçant le *ḏād* dont la langue est la plus exacte. »

probablement la reformulation d'un logion à tout le moins plus ancien³⁹ :

أَنَا أَعْرَبُكُمْ أَنَا قُرَشِيٌّ وَأَسْتَرْضَعْتُ فِي بَنِي سَعْدِ بْنِ بَكْرٍ

/ʔana: ʔaʕrab-u kum ʔana: qurašij:-u-n

wa starḏaʕtu fi: ban-i: saʕd-i bn-i bakr-i-n

« Je suis [d'une langue] arabe plus [pure] que la vôtre :

j'appartiens aux Qurayš et j'ai été allaité chez les Banū Saʕd b.

Bakr. »

³⁷ Ibn Žinnī, *Sirr Šināʕat al-ʿiḡrāb*, vol. 1, pp. 214-215. Voir H. Fleisch, article *Ḍād* in *E.I.* 2, tome 2, p. 76 ; A. Mehiri, *Les théories grammaticales d'Ibn Jinnī*, pp. 196-197 ; A. Roman, *Étude...*, vol. 1, Chapitre B – I, « Les phonèmes consonnes », § 2.7.5.2., pp. 167-170, « *An-nātiq ūna bi ḏ-ḏād* ».

³⁸ Ce dire attribué au Prophète, cité par Ibn Hišām (*Muḡnī l-Labīb*, vol. 1, p. 122), ne se trouve pas dans la *Concordance et indices de la Tradition musulmane*. Voir l'étude documentée de Ramaḏān ʕAbd at-Tawwāb, pp. 20-21 de son introduction à son édition commentée du livre *Zīnat al-Fuḏalā' fi l-farq-i bayna ḏ-ḏād wa ḏ-ḏā'*.

³⁹ Ibn Hišām, *as-Sīra*, vol. 1, p. 176.

Le vers d'al-Mutanabbī serait vrai, curieusement, non pas pour le *ḍād* de son époque, qui alors semble avoir perdu sa singularité, mais pour le *ḍād* décrit par Sībawayhi⁴⁰ :

وَلَوْ لَا الْإِطْبَاقُ [...] لَخَرَجَتِ الضَّادُ مِنَ الْكَلَامِ

لَأَنَّهُ لَيْسَ شَيْءٌ مِنْ مَوْضِعِهَا غَيْرُهَا

/wa law la: l 'iṭba:q-u [...] la ḥaraḏat-i ḍ ḍa:d-u min-a l
kala:m-i

li ʔan:a hu laysa šajʔ-u-n min mawḍiʕ-i ha: ǧajr-u ha:/
« S'il n'était “ emphatique ” le ḍād sortirait de la langue arabe
car il est seul dans son lieu. »

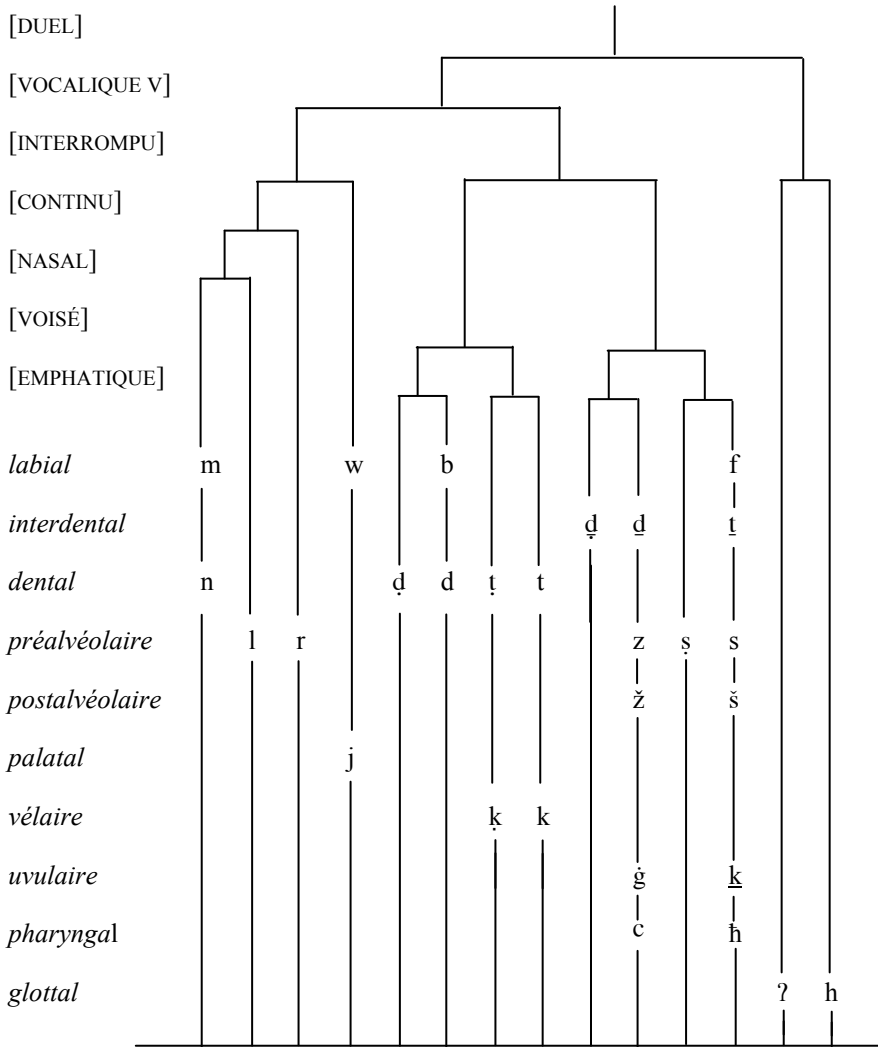
Le *ḍād* décrit est à identifier comme la consonne « avéolopalatale, sonore, /ḏ/, un peu reculée en raison de son emphase »⁴¹.

Le tableau ci-après présente les modes d'articulation sur un arbre connecté à un tableau des lieux d'articulation des phonèmes consonnes de la langue historique.

⁴⁰ *Al-Kitāb*, vol. 4, p. 436.

⁴¹ Voir A. Roman, *Étude...*, vol. 1, Chapitre B – I, « Les phonèmes consonnes », § 2.5.7.3., « L'identification du *ḍād* comme /ḏ/.

ARBRE ARTICULATOIRE ET ACOUSTIQUE DES PHONÈMES CONSONNES DE LA LANGUE
ARABE HISTORIQUE



III – LES SIGNES DE L'ÉCRITURE

L'écriture arabe s'écrit de droite à gauche. « Elle est écrite, dès le début du VI^e siècle, dans un alphabet qui lui est propre. C'est une nouvelle variété de l'écriture araméenne, qui emprunte les lettres de l'alphabet tardo-nabatéen (utilisé par les Arabes du Proche-Orient et du Hijâz septentrional) et les assemble à la manière de l'écriture syriaque. »⁴²

1. LES SIGNES-PHONÈMES CONSONNES

TABEAU DES CARACTÈRES SYMBOLISANT LES CONSONNES

Forme isolée	Autres formes	Nom	Symbole	Forme isolée	Autres formes	Nom	Symbole
ء	ء	hamza	/ʔ//ʾ/	ض	ضضض	ḍād	/ḍ/
ب	ببب	bāʾ	/b/	ط	ططط	ṭāʾ	/ṭ/
ت	تتت	tāʾ	/t/	ظ	ظظظ	ḍāʾ	/ḍ/ / ẓ
ث	ثثث	ṭāʾ	/ṭ/	ع	ععع	ʿajn	/ʿ//ʕ/
ج	ججج	ẓīm	/ẓ//ğ/	غ	غغغ	ğajn	/ğ/
ح	ححح	ḥāʾ	/h//ḥ/	ف	فففف	fāʾ	/f/
خ	خخخ	ḥāʾ	/k//ḫ/	ق	قققق	qāf	/k/ / q/

⁴² Christian Robin, « L'Antiquité », in *Routes d'Arabie*, p. 86 et p. 131.

د	د د	dāl	/d/	ك	ك كك	kāf	/k/
ذ	ذ ذ	ḏāl	/ḏ/	ل	ل لل	lām	/l/
ر	ر ر	rāʾ	/r/	م	م مم	mīm	/m/
ز	ز ز	zāy	/z/	ن	ن نن	nūn	/n/
س	س س	sīn	/s/	ه	ه هه	hāʾ	/h/
ش	ش ش	šīn	/š/	و	و و	wāw	/w/
ص	ص ص	ṣād	/ṣ/	ي	ي يي	yāʾ	/j/

Ces caractères ne notent que les sons de la langue identifiables phonétiquement comme des consonnes. Mais pour la Tradition grammaticale arabe les voyelles longues de la langue, /a:/, i:/, /u:/, sont composées d'une voyelle, brève donc, et d'une consonne, c'est-à-dire comme les séquences [aà], [uù] (= /uw/), [iì] (= /ij/)⁴³.

Ce tableau a présenté l'alphabet arabe dans l'ordre qui est devenu le sien, qui est partiellement déterminé par les formes des caractères.

On remarquera que les ligatures à gauche — l'arabe s'écrivant de droite à gauche — sont déterminées par la nécessité d'opposer entre eux ceux des caractères qui, autrement, pourraient être confondus ; d'où par exemple : « د », /d/, vs « ن », /n/ ; « و », /w/, vs « ف », /f/.

Historiquement, les différenciations par les formes ont précédé les différenciations par les diacritiques⁴⁴.

Ce n'est qu'à partir de la fin du VII^e siècle que les scribes inventeront des marques différenciant ceux des caractères qui présentaient la même forme.

⁴³ Le symbole « ` » transcrit la consonantisation de la voyelle ; la séquence d'une voyelle stable et d'une voyelle ainsi consonantisée est fermante. Le symbole symétrique « ´ » transcrit une consonantisation symétrique de la voyelle ; la séquence d'une voyelle ainsi consonantisée et d'une voyelle stable est ouvrante. La tradition a posé l'existence de [á] bien que [a] ne puisse être consonantisé. Voir, *infra*, le chapitre V – D, « Les formes anormales des *res* et des *modus* ».

⁴⁴ La plus ancienne attestation des points diacritiques remonte à 22/643 (Christian Robin, in *Routes d'Arabie*, p. 131).

Ces marques deviendront des points qui seront écrits au-dessus ou au-dessous des caractères.

Des marques différentes représenteront les voyelles brèves.

Cependant l'écriture ne porte dans son usage courant que les points caractéristiques des caractères.

Les autres modifications attestées sont le fait d'une écriture cursive. Exemples :

/c/ : « ع » > « عع » > « ععع » ; /h/ : « ه » > « ههه ».

Remarques sur les noms des consonnes

À la seule exception du *hamza*, chaque nom de consonne commence par la consonne qu'il nomme. Cette dénomination acrophonique a fait supposer une ancienne représentation pictographique.

Quant au *hamza*, son nom, sans équivalent dans les autres grandes langues sémitiques, signifie « piqûre », « pression ». C'est le « coup de glotte » de la tradition occidentale.

Remarques sur les dessins des caractères symbolisant les phonèmes /f/, /m/, /w/

/w/ et /m/ sont des phonèmes phonétiquement stables.

/f/ est une évolution de /p/ bilabial occlusif ; sans doute, avant d'être réalisé comme la labiodentale spirante /f/, /p/ a-t-il été réalisé comme la bilabiale spirante /φ/.

Dans les premiers manuscrits déjà,

— le caractère qui, dans la langue historique, note le phonème sourd /f/ (</φ/ </p/),

— le caractère qui note le phonème également bilabial mais vocalique /w/,

— le caractère qui note leur partenaire nasal /m/,

semblent être tous les trois dessinés à partir d'une boucle.

Cette boucle, pour /p/ / /φ/ / /f/, est dessinée sur la ligne des ligatures. Elle est reliée par une ligature, sur sa gauche avec tous les caractères de l'écriture arabe, et sur sa droite avec tout caractère s'attachant au caractère qui le suit⁴⁵ :

ففف < و و و

⁴⁵ Les caractères symbolisant les phonèmes /d/ د / /d̥/ ذ, /w/ و, /a:/ ا, /r/ ر — qui se trouvent réunis dans le nom, commode دوار, /duwa:r/, « douar » — ne peuvent s'attacher qu'aux caractères qui les précèdent éventuellement.

Pour /m/ cette boucle est dessinée symétriquement, مم, sous la ligne des ligatures.

Pour /w/ cette boucle est différenciée de la boucle utilisée pour /p/ / /φ/ / /f/ par son non attachement au caractère qui le suit, différence marquée, comme souvent pour les caractères en dernière position, par une extension qui descend plus ou moins sous la ligne : و.

Cette boucle commune aux dessins de ces trois caractères pourrait être une image de la forme prise par la bouche lors de la réalisation d'un son bilabial.

Remarques sur la forme مَرْبُوتَة marbūṭa « liée », du /t/

La graphie toujours finale du /t/ du suffixe /at/ est « ة », forme isolée, — exemple : « قِرَاءَة », /qira:ʔat/, « lecture » —, ou « ة », forme reliée — exemple : « كِتَابَة », /kita:bat/, « écriture ». Elle résulte d'un ancien conditionnement phonétique. En effet /t/ était réalisé à la pause comme un souffle, [h], du fait de son ancienne articulation soufflée, [t^h], attestée au VIII^e siècle encore. D'où sa notation par les graphèmes « ة » et « ء » du /h/ final. D'où « ة » et « ء ». Cette notation était usuelle dans les inscriptions et les manuscrits déjà sous le règne du calife ^cAbd al-Malik (65/685 – 86/705)⁴⁶

Caractères et signes voyelles peuvent être considérés comme des signes-phonèmes.

⁴⁶ Voir Max Van Berchem, p. 17 *sq.*, du fascicule 1 du Tome I des *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum arabicorum*, 2e partie, – Syrie du Sud – Jérusalem « Ville » (Tome XLIII des *Mémoires publiés par les membres de l'Institut Français d'archéologie orientale du Caire*, Le Caire, 1922).

2. LES SIGNES-PHONÈMES VOYELLES

TABEAU DES CARACTÈRES SYMBOLISANT LES VOYELLES LONGUES

FORME ISOLÉE	AUTRES FORMES	NOM	SYMBOLE
ا	ا ا	'alif	/a:/
و	و و	wāw	/u:/
ي	ي ي	jā	/i:/

Les voyelles longues /u:/ et /i:/ sont notées, respectivement, par le *wāw* et par le *jā*'. C'est que le *wāw* se réalisait toujours [ù] après voyelle, d'où la séquence [uù] après voyelle [u], séquence équivalent, phonologiquement, à /u:/. Semblablement, le *jā*' se réalisait [i] après voyelle, d'où la séquence [iì] après voyelle [i], séquence équivalent, phonologiquement, à /i:/⁴⁷. Cependant toute confusion est évitée par le fait qu'en arabe, consonnes et voyelles ne peuvent commuter.

Le 'alif, lui, a encore deux autres formes : une forme suscrite et une forme dite « brève » مقصورة (*maqṣūra*) : « ى ». Le 'alif suscrit est un 'alif graphiquement réduit, « _ » pour pouvoir être surimposé, sans le modifier, à un *ductus* déjà fixé par la tradition. Exemple :

« هذا », /ha:da:/ « ce / ceci », pour « هذا ».

Le 'alif *maqṣūra* est, comme le تاء مربوطة *tā' marbūṭa*, toujours final. Il a la forme même du *jā*' mais sans les points du *jā*'. Il note ou bien un suffixe ou bien la voyelle longue /a:/ quand elle résulte d'un conditionnement de /j/.

Exemples :

« فصحى » /fuṣḥ – a:/ « parfaitement exacte (langue arabe) »

où le 'alif *maqṣūra* est un élément constitutif du schème ;

« مشى » /maša:/ « il a marché »

où le 'alif *maqṣūra* est pour /aja/ (* /mašaja/ > /maša:/).

⁴⁷ Fait d'une articulation alors tendue.

Ainsi le *'alif maqṣūra* et le *tā' marbūṭa*, qui sont dénués l'un et l'autre d'une valeur phonique particulière, apparaissent comme des notations morphologiques qui servent la racine.

Les points qui ont d'abord noté les voyelles brèves ont été ensuite remplacés par trois signes qui sont des tracés simplifiés de ا, و, et ي.

TABLEAU DES CARACTÈRES SYMBOLISANT LES VOYELLES BRÈVES

FORME	NOM	SYMBOLE
ا	<i>fatḥa</i>	/a/
و	<i>ḍamma</i>	/u/
ي	<i>kasra</i>	/i/

Les trois termes arabes qui les nomment font, semble-t-il, allusion à la forme prise par la bouche et les lèvres pour leur production : *fatḥa*, « ouverture » pour /a/ ; *ḍamma*, « accolement (des lèvres l'une contre l'autre) », pour /u/ ; *kasra*, « fente (des lèvres, produite comme par une « brisure ») » pour /i/⁴⁸.

Ces trois termes sont métonymiques.

Cependant le terme arabe pour « voyelle », حَرَكَة, *ḥaraka*, nomme le « mouvement » de la langue.

3. LES SIGNES DIACRITIQUES

Ce sont le سُكُون *sukūn*, le وَصْلَة *waṣla*, le مَدَّة *madda*, le شَدَّة *šadda*, le تَنْوِين *tanwīn*.

Le *sukūn* est un signe vocalique.

Le *waṣla* et le *madda* sont des signes syllabiques.

Le *šadda* et le *tanwīn* sont des signes consonantiques.

⁴⁸ Ces termes sont les mêmes noms des voyelles du syriaque « définitivement fixés au VII^e siècle par Jacques d'Édesse (633-708). » Voir G. Troupeau, *Lexique-Index du Kitāb de Sibawayhi*, pp. 13-14.

– Le *sukūn*

Le *sukūn*, réalisé « ◌— » — le terme signifie littéralement « repos [de la langue], quiescence » — note l'absence de /a/, de /i/, de /u/. De ce fait il peut être dit « voyelle zéro (Ø) ». Au demeurant c'est ce chiffre que son dessin semble reproduire⁴⁹. Et il peut être dit aussi « marque d'implosion » puisqu'il marque toujours une consonne post-vocalique et donc implosive, « (VC)C ».

– Le *waṣla*

Le *waṣla* s'écrit sur un '*alif* « orthographique » qui est autrement le support d'un *hamza* instable, généralement prothétique et donc en début de mot : « آ ». Il indique que la consonne qui le suit est la marge droite de la voyelle, centre de la syllabe qui le précède.

– Le *madda*

Le *madda* réalisé « آ », note la syllabe /ʔa:/ quand elle est la première syllabe de la forme ou si, dans une forme, elle suit une consonne implosive, « (VC)C », ou une syllabe /Ca/.

Exemples :

— « آدَمَ »	/ʔa:dam/	« Adam »
— « قُرْآنَ »	/qurʔa:n/	« Coran »
— « مَأَبَ »	/maʔa:b/	« lieu de retour »

Ainsi est évitée dans l'écriture la séquence de deux '*alif*.

Le *madda* apparaît secondairement comme un symbole d'abréviation. Aussi est-il employé au-dessus des consonnes « prégnantes » de certaines formules fréquemment répétées qui peuvent être ainsi commodément réduites.

Exemple :

— /c – m/ « عَمَ » < « عَلَيْهِ السَّلَامَ (/ʕalaj hi s sala:m-u/) »
« Sur lui soit le salut ! ».

– Le *šadda*

Le *šadda* note l'allongement d'une consonne qui a toujours été analysée par la tradition comme une séquence de deux consonnes identiques,

⁴⁹ C'est l'opinion de la tradition ; voir *al-Muḥkam fī naqṭ al-maṣāliḥ* de 'Abū 'Amr ad-Dānī, p. 195 sq. :

وهذه الدارة التي تُجعل على الحروف الزوائد وعلى الحروف المخففة [...] فمن الصّفر أخذت [...] وهو أصلها

« (V)CC(V) », la première, ساكن *sākin* « quiescente », implosive, la seconde, مَحْرُكٌ *muḥarrak* « mue », explosive. Le *šadda* est écrit, au-dessus de la consonne allongée, comme un (šm) « ش » amputé de ses trois points et de sa boucle finale : « ّ »⁵⁰.

– Le *tanwīn*

Le *tanwīn* est un signe consonantique ; cependant la consonne qu'il note est essentiellement le signifiant de la *res* générale de lieu⁵¹. Il est transcrit par le redoublement de la voyelle casuelle raboutée aux formes. Chacun de ces signes voyelles, comme il est redoublé, note la séquence /V – n/. Ainsi « ً » note la séquence /a – n/ ; « ُ » , la séquence /u – n/ ; « ِ » , « la séquence /i – n/. C'est en raison de sa transcription de /n/ que la tradition a donné à ce double signe le nom de *tanwīn*, c'est-à-dire « présence de /n/ » ou, traditionnellement, « nounation ».

4. LE « 'ALIF ORTHOGRAPHIQUE » ET LA NOTATION DU HAMZA

Le '*alif* « orthographique » suit, dans l'écriture, le *tanwīn* /– a – n/, celui-ci se réduisant à la pause à la voyelle longue /a:/.

Exemple :

كَلْبًا /kalb – a – n/ > كَلْبًا /kalb – a – :/

« un livre (accusatif) »

Cependant cet '*alif* n'est pas rabouté après *tā' marbūta* ; en effet ce *tā'* perdrait sa forme finale particulière, et non plus après '*alif* « long », « اء », /a:ʔ/, sans doute pour une raison de commodité et de dessin.

Exemples :

« مَدِينَةً » /madi:nat – a – n/ « une ville (accusatif) »

« سَمَاءً » /sama:ʔ – a – n/ « un ciel (accusatif) »

Le '*alif* connaît encore deux autres rôles purement orthographiques :

⁵⁰ Particulièrement le *šadda* permet, dans le cas d'assimilations, de maintenir dans l'écriture le caractère de la consonne assimilée, sauf si celle-ci est un *hamza* ; exemple : أَلْدَار < أَلْدَار*.

⁵¹ Voir *infra*, chapitre V – B, « Le système de nomination des *res* », § 1.1., « /n/ du *tanwīn* ».

— à la fin de formes terminées par le signifiant /u:/ du pluriel masculin ; exemple : « كَتَبُوا », /katabu:/, « Ils ont écrit »⁵² ;

— et comme support du *hamza*, « أَ », à côté du *wāw*, « وَ », et du *jā'* sans points, « عَ » / « ئَ », à quoi il est encore fait recours.

Cet emploi du '*alif*, du *wāw* et du *jā'* comme supports, semble dû à la *scriptio defectiva* de l'arabe. En effet chacun de ces supports, qui appartient à la ligne principale d'écriture, est utilisé pour pallier, partiellement, l'absence des voyelles.

De fait, la relation du *hamza* avec son support ou, en l'absence de support, avec la ligne nue, apparaît régulièrement dans chaque forme comme une notation indirecte de l'une des deux voyelles en contact avec lui.

Détaillément :

— le *hamza*, **première lettre** d'une unité de nomination syntagmatiquement autonome,

- s'il est accompagné de la voyelle /i/, s'écrit *sous* un '*alif* :

« إِنْسَانٌ » /ʔinsa:n/ « homme »

- sinon, il s'écrit *sur* un '*alif* :

« أَلٌ » /ʔal/ « le / la / les »

« أَمِيرٌ » /ʔami:r/ « émir »

« أُسْرَةٌ » /ʔusrat/ « famille »

- et il s'écrit *sur* un '*alif* par un *madda* s'il est accompagné de /a:/ :

« آدَمٌ » /ʔa:dam/ « Adam »

— le *hamza*, **dernière lettre** d'une unité de nomination syntagmatiquement autonome,

- s'il vient après la voyelle /a/ et s'il est accompagné de la voyelle /i/, s'écrit *sous* un '*alif* :

« مِقْرَأٌ » /miqraʔ – i(– n)/ « lutrin (génitif) »

- s'il vient après la voyelle /a/ et s'il est accompagné d'une autre voyelle que /i/, il s'écrit *sur* un '*alif* :

« قَرَأَ » /qaraʔa/ « Il a lu »

« قَرَأُوا » /qaraʔu:/ « Ils ont lu »

- et il s'écrit *sur* un '*alif* par un *madda* s'il est accompagné de /a:/ :

⁵² Ce pourrait être — hypothèse d'al-Ḥalīl — la manifestation d'une pause alors produite avec une légère attaque glottale ; voir Sibawayhi, *al-Kitāb*, vol. 4, p. 176 sq.

« قَرَأَ » /qaraʔa:/ « Ils ont lu tous deux »

• s'il vient après la voyelle /i/, il s'écrit *sur* un /j/ sans points diacritiques, « ى », ainsi réduit à ne plus être qu'un signe de l'écriture⁵³ :

« قَارِئٌ » /qa:riʔ/ « lecteur »

• sinon/, il s'écrit *sur* la ligne :

« شَيْءٌ » /šajʔ/ « chose »

« هَنِيءٌ » /hani:ʔ/ « saine (nourriture) »

« قُرَاءٌ » /qur:a:ʔ/ « lecteurs »

« مَقْرُوءٌ » /maqrū:ʔ/ « lu »

La tradition grammaticale arabe a conservé dans cette graphie la transcription de sa perception ancienne de /a:/ comme [aà], de /u:/ comme /uù/, de /i:/ comme /iù/ ; d'où la même écriture du *hamza* après consonne quiescente et après voyelle longue.

Un cas particulier est celui de la réalisation remarquable du nom arabe de l'« homme », de racine √m-r-ʔ, par son préfixe /ʔi/, omissible en contexte, et par la double notation, rhétorique, de sa marque casuelle nominative, accusative, génitive⁵⁴ :

« إِمْرُؤٌ » /ʔi)mruʔ-u(-n)/

« إِمْرًا » /ʔi)mraʔ-a(-n)/

« إِمْرِي » /ʔi)mriʔ-i(-n)/

« homme » se dit autrement « مَرءٌ », /marʔ/.

— le *hamza*, **lettre médiane** d'une unité de nomination,

• précédé de /j/ ou, autrement, au contact de /i(:)/, il s'écrit sur un *yā'* sans points :

« شَيْئًا » /šajʔ-a-n// « chose (accusatif) »

« بَيْتٌ » /biʔr/ « puits »

« سُئِلَ » /suʔila/ « il a été interrogé »

⁵³ Seul le caractère symbolisant le /j/ peut avoir une forme différente pour chacun de ses deux emplois, phonologique, avec points, et graphique, sans points. Par contre, aucune différenciation de leurs deux rôles n'est possible ni pour le '*alif*', ni pour le *wāw*.

⁵⁴ Cette double notation casuelle est impossible pour le féminin « إِمْرَأَةٌ » ; en effet, le *tā' marbūṭa* ة /ة/ est toujours précédé de la voyelle /a/.

« أَسْئَلَة » /ʔasʔilat/ « interrogations »

« لَعِيْم » /laʔi:m/ « vil »

« مِئَة » /miʔat/ « cent »⁵⁵

- autrement, au contact de /u(:)/, il s'écrit sur un /w/ :

« لُؤْم » /luʔm/ « vilenie »

« سُؤَال » /suʔa:l/ « interrogation »

« رُؤُوس » /ruʔu:s/ « têtes »

« رُؤُوف » /raʔu:f/ « compatissant »

- enfin, sans autre contact qu'avec /a/, il s'écrit sur un 'alif :

« رَأْس » /raʔs/ « tête »

« إِسْأَل » /ʔisʔal/ « interroge ! »

« سَأَلَ » /saʔala/ « il a interrogé »

5. LES CHIFFRES

Les Arabes ont adopté le zéro et les autres chiffres indiens :

١ ٢ ٣ ٤ ٥ ٦ ٧ ٨ ٩ ٠

Les nombres s'écrivent avec ces chiffres dans le sens indien, de gauche à droite, au rebours de l'écriture arabe. Cependant ils sont dans plusieurs pays arabes remplacés désormais par les chiffres dits « arabes ».

La graphie arabe a tout d'abord été très imparfaite. Puis l'invention de points distinguant entre elles les lettres de même forme, l'invention de signes dénotant les voyelles brèves, l'invention de divers diacritiques, ont fait d'elle, non pas une écriture systématique — ses régularités sont partielles, indépendantes les unes des autres — mais une écriture précise.

D'autre part la langue arabe, en conséquence de la construction de ses unités de nomination sur des racines de consonnes, est une langue sans étymologie et, par là, une langue sans orthographe étymologique⁵⁶ :

⁵⁵ Autre orthographe, archaïque, de /miʔat/, « مائة », qui a pu être déterminée par le souci de donner aux débuts de l'écriture arabe, encore imprécise, un *ductus* caractéristique de la notation de ce nombre.

⁵⁶ Ainsi, en français, « forcené » écrit d'abord « forsené ». L'italien a gardé « forsennato ». Au demeurant les « familles étymologiques » ne sont plus vivantes en français. Qui relie « pain » et « apanage », « chas » et « châsse », « menuisier » et « menue » ? Quant à la parenté de certaines racines de langues sémitiques diverses

l'orthographe de la langue arabe est, massivement, une transcription des segments prononcés.

Cependant les prononciations changeantes de plusieurs des consonnes, de leurs articulations secondaires éventuelles — sonorité, emphase — n'ont pas été prises en compte⁵⁷.

Et c'est, à travers les possibles articulatoires désormais connus, l'étude diachronique de leur organisation qui a pu conduire à la reconnaissance des sonorités anciennes dans les premières descriptions, nécessairement superficielles, des sons de l'arabe par Sibawahi et al-Ḥalīl⁵⁸.

— la parenté, par exemple, de l'arabe /halaka/, « décéder », avec l'akkadien /ʔalaka/, « partir » —, elle ne peut guère être interprétée comme un fait étymologique.

⁵⁷ Que l'on pense, par exemple, en contrepoint, au nom français « eau ».

⁵⁸ Voir A. Roman, *Étude de la phonologie et de la morphologie de la koinè arabe*.

IV – LE SYSTÈME SYLLABIQUE : FAITS DE QUANTITÉ

ET FAITS DE CONTRASTE

1. LES SYLLABES PHONOLOGIQUES

Les phonèmes qui composent les syllabes phonologiques de l'arabe s'enchaînent sur « l'axe syntagmatique » que crée la linéarité vocale des langues humaines naturelles.

En arabe l'opposition canonique de quantité, attestée par la poésie, est l'opposition d'une more « ٠ » à deux mores « ٠٠ ». En effet le système syllabique de l'arabe ne comprend que les deux seules syllabes /CV/, d'une more, « ٠ », et /CVC/, de deux mores, « ٠٠ ». Les autres séquences attestées, {CV:C}, {CVCC} et {CV:CC}, constituent des syllabes anormales ainsi produites par un conditionnement pausal ou phonétique.

Par ailleurs les phonèmes qui sont adjacents sur la « chaîne parlée » doivent se distinguer nettement les uns des autres pour être perçus exactement. Cette différence entre eux est dite « contraste syntagmatique ».

2. LE CONDITIONNEMENT PHONÉTIQUE

Le conditionnement phonétique ici pris en compte — une voyelle brève se trouve entre deux consonnes identiques — produit l'amuïssement de cette voyelle. L'amuïssement ainsi conditionné de cette voyelle est, au demeurant, favorisé par le fait qu'elle n'a plus de signifié dans la langue arabe historique.

Exemple :

شَقَّقَ*	>	شَقَّ
*/ša.qa.qa/	>	/ša.qa/ « il a scindé »

Dans cet exemple, la restructuration syllabique de cette forme du verbe, si elle introduit une rupture dans le paradigme du verbe, n'introduit aucune rupture dans le système syllabique ; la nouvelle syllabe de la forme, /ša.q/, /CVC/, étant l'une des deux syllabes du système, une syllabe canonique.

Par contre, dans l'exemple suivant :

شَاقَّ*	>	شَاقَّ
*/ša.qa.qa/	>	/ša.q.qa/ « il a fait sécession »

la restructuration syllabique introduit une rupture dans le système syllabique et, *de facto*, une rupture dans le paradigme du verbe : la nouvelle syllabe de la forme n'est pas l'une des deux syllabes du système ; elle est autre, anormale.

Il faut relever que si la syllabe /CV:C/ n'est pas une syllabe canonique, c'est en raison de l'interprétation traditionnelle de /V:/ comme /VC/ qui fait de la syllabe /CV:C/ une syllabe de type /CVCC/⁵⁹.

3. LE CONDITIONNEMENT PAUSAL

La pause وقف *waqf*, telle qu'elle était pratiquée, dans la langue arabe du VIII^e siècle décrite par Sibawayhi, restait soumise à son système syllabique.

C'était une pause complexe.

Sa complexité même prouve qu'elle était vivace.

Elle prouve de surcroît, si besoin en était que les voyelles casuelles et modales auxquelles elle s'oppose étaient encore en usage⁶⁰.

Cependant le recul, au cours du temps, de l'organisation générale, systématique, de la langue a entraîné la réduction de la pause.

Une pause simplifiée a pris la place de la pause ancienne.

Dans le cas de formes sans *tanwīn*, cette nouvelle pause est réalisée par l'amuïssement de la voyelle désinentielle brève.

Exemples :

يَكْتُبُ	>	يَكْتُبُ
/jaktub – u/	>	/jaktub – Ø/ « il écrit »
أَلْكَلْبُ	>	أَلْكَلْبُ
/ʔal kal.b – u/	>	/ʔal kalb – Ø/ « le chien (forme pausale du nominatif) »
أَلْكَلْبُ	>	أَلْكَلْبُ
/ʔal kal.b – a/	>	/ʔal kalb – Ø/ « le chien (forme pausale de l'accusatif) »

⁵⁹ Cette interprétation est un reflet de la prononciation alors relâchée de la langue arabe.

⁶⁰ Voir A. Roman, *Étude ...*, vol. 1, chapitre B, « Les phonèmes et leurs variantes », § III – 3, « Les faits de pause », pp. 493-554. Voir *supra* l'Introduction. De fait l'existence des voyelles casuelles et modales était commandée par l'organisation générale de la langue.

اَلْكَلْبِ	>	اَلْكَلْبُ
/ʔal kal.b – i/	>	/ʔal kalb – Ø/
« le chien (forme pausale du génitif) »		
كَلْبَانِ	>	كَلْبَانُ
/kal.b – a: – ni/	>	/kal.b – a: – n – Ø/
« deux chiens (forme pausale du nominatif duel) »		
كَلْبَيْنِ	>	كَلْبَيْنُ
/kal.b – aj – ni/	>	/kal.b – aj – n/
« deux chiens (forme pausale de l'accusatif/génitif duel) »		

Dans le cas de formes à *tanwīn*, les voyelles casuelles /u/ et /i/ sont également amuies. Leur amuïssement entraîne la chute du *tanwīn*.

Exemples :

كَلْبُ	>	كَلْبُ
/kal.b – u – n/	>	/kalb/
« un chien (forme pausale du nominatif) »		
كَلْبِ	>	كَلْبُ
/kal.b – i – n/	>	/kalb/
« un chien (forme pausale du génitif) »		

À rebours, la séquence {voyelle casuelle /a/ – *tanwīn*} se transforme en la longueur de la voyelle ; d'où /a:/ = [aà].

Exemple :

كَلْبًا	>	كَلْبًا
/kal.b – a – n/	>	/kal.b – a:/
« un chien (forme pausale de l'accusatif) »		

Bref, hormis /–a – n/ qui devient /a:/, les autres désinences — /–u – n/, /–i – n/, /–u/, /–a/, /–i/ — s'amuïssent.

La poésie moderne, pour forcer la rime, annule souvent aussi le *tanwīn* /–a – n/.

Exemples les vers d'al-Bayātī⁶¹ :

وَحَلَّائِي وَحِيدٌ [...] مَنَحُونِي عَنَدَلِيًّا وَقَمَرٌ

/wa ḥal:a: ni: waḥi:d *

/manaḥu: ni: ʕandali:b-a-n wa qamar/

⁶¹ *Dīwān, Qaṣā'idu ḥubbin 'ilā ʿIṣṭār*, p. 274, p. 281.

« Ils m'ont laissé seul [...] »

« Ils m'ont offert un rossignol et une lune. »

Désormais le caractère anomal des syllabes produites par la pause fonctionne comme un signal même de ce conditionnement.

En poésie, la pause à la rime, contrainte par le mètre, peut produire les syllabes anomales /CV:C/, /CVCC/, /CV:CC/.

Exemples :

— le vers, de mètre *sarīC*, de Baššār b. Burd⁶² :

أَفْنَيْتُ عُمْرِي وَتَقَضَّى الشَّبَابَ * بَيْنَ الْحَمِيَّ وَالْجَوَارِي الْأَوَابِ

/ʔafnajtu ʕumr i: wa taqaḍ:a: š šaba:b *

bajna l ɣumaj:a: wa l ʒawa:ri: l ʔawa:b/

« Voici ma vie à son terme; ma jeunesse [enfuie,] consumée
entre un vin chaleureux et des femmes jeunes et fières. »

— le vers, de mètre *sarīC*, d'al-Maʿarrī ; un homme vend une cote de mailles⁶³ :

مَنْ يَشْتَرِيهَا وَهِيَ فَضَاءُ الدَّيْلِ * كَأَنَّهَا بَقِيَّةٌ مِنَ السَّيْلِ

/man jaštari: ha: wa hja qaḍ:a:ʔ-u d dajl *

ka ʔan:a ha: baqij:at-u-n min as sajl/

« Qui l'achètera, sa braconnière encore est rude,
[ma cote de mailles] pareille au lit d'un torrent. »

— le vers, de mètre non classique, *dūbayt*, de Ṣafiyy ad-Dīn al-Ḥillī⁶⁴ :

أَوْقَاتٌ وَصَالِهَا كَالشَّهْيِ شُهُدٌ * يَا مَنْ سَحَرَ الْوَرَى جَمِيعًا وَالْجَنَّ

/ʔawqa:t-u wiša:l-i ha: ka š šahij:-i šuhd-u-n *

ja: man saḥara l wara: ʒami:c-a-n wa l ʒa:nn/

« Un moment de ton intimité désirable est un rayon de miel,
ô toi qui ensorcelles les humains et les djinns. »

⁶² *Dīwān*, vol. 1, p. 275.

⁶³ *Saqī az-Zand*, vol. 4, p. 1772.

⁶⁴ Vers cité par M. Ben Cheneb, *Toḥfat al-adab fī mēzān ach ʿār al-ʿArab*, p. 115.

4. LES CONDITIONNEMENTS SYLLABIQUES

4.1. LES VOYELLES ABRÉGÉES

Hors de la pause, la réalisation éventuelle d'une syllabe /CV:C/, de trois mores, « ١١١ », sera évitée par l'abrègement de sa voyelle longue /V:/, = « ١١ », chaque fois que son abrègement n'empêchera pas la compréhension. Et cela que la syllabe appartienne ou non à une même forme ou à deux formes se suivant.

Exemples :

*مَ يَقُولُ > مَ يَقُلْ
 */lam. ja.qu:l/ > /lam. ja.qul/ « Il n'a pas dit. »

mais

دَعَا الْوَلَدَ
 /da.ʕa: l. wa.la.da/ « Il a appelé l'enfant. »

qui s'écrit bien ainsi et, néanmoins, se prononce [da.ʕa l. wa.la.da] sans gêne aucune pour la compréhension.

Par contre, dans l'exemple ci-après :

مَ يَدْعُوا الْوَلَدَ
 /lam. jad.ʕu: l. wa.la.da/ « Ils n'ont pas appelé l'enfant. »

la voyelle longue /u:/, comme elle est le signifiant du pluriel, verra sa longueur maintenue non seulement dans l'écriture mais aussi dans la prononciation ; la phrase مَ يَدْعُوا الْوَلَدَ /lam. jad.ʕu l. wa.la.da/ signifierait « Il n'a pas appelé l'enfant » ; aussi la prononciation canonique de /jad.ʕu:/ est-elle bien [jad.ʕu:]. Cependant la forme /ja.qul/ restera /ja.qul/ lors même qu'elle se trouvera, *en joncture*, suivie par une voyelle qui ne lui appartient pas.

Exemple :

مَ يَقُلْ الْوَلَدُ
 /lam. ja.qul-i l. wa.la.du/ « L'enfant n'a pas dit. »

où /i/ est voyelle de joncture.

4.2. LES VOYELLES AJOUTÉES

Les voyelles ajoutées le sont pour rétablir la canonicité de la syllabe. Elles sont nécessairement brèves car l'interfixion d'une voyelle longue produirait /CV:C/ !

4.2.1. Les voyelles ajoutées dans les formes

Exemple la voyelle raboutée après la consonne /n/ du *tanwīm* quand celle-ci suit la voyelle longue, signifiant amalgamé du nombre et du cas, dans */ʔah.lu:n/ > /ʔah.lu:n – a/, « familles (au pluriel nominatif) » ; */kal.ba:n/ > /kal.ba:n – i/, « chiens (au duel nominatif) ».

Évidente est ici l'action dissimilatrice des voyelles longues sur le timbre de la voyelle brève ajoutée, qui est indifférent, cette voyelle n'ayant qu'un rôle syntagmatique.

4.2.2. Les voyelles ajoutées en joncture

La voyelle ajoutée est /u/, rarement ; /a/, exceptionnellement ; /i/, généralement.

– /u/

Elle est /u/ après le translatif/ fonctionnel مُذ /muḏ/, « depuis que ».

Exemple :

مُذُ الْيَوْمُ / مُذُ الْيَوْمُ

/muḏ-u l jawm-u / -i/

« depuis aujourd'hui ».

Elle est /u/, encore, après les « pronoms nominatifs » /ʔantum/, « vous (hommes) », /hum/, « eux », et les « pronoms accusatifs / génitifs » qui leur correspondent : /tum/ et /kum/, /hum/ (et sa forme conditionnée /him/), ainsi qu'après le morphème de pluriel /w/ qui apparaît désormais comme une forme conditionnée. C'est la diachronie qui rend compte ici du timbre de cette voyelle de joncture : le translatif /muḏ/ est une réduction de /mundu/ ; les « pronoms » sont des réductions de formes anciennes comprenant un suffixe /u:/ dérivé de */w/⁶⁵.

Exemples :

*هُمُ الْآوْلَادُ

*/hum l. ʔaw.la:du/

« Ils sont les enfants. »

> هُمُ الْآوْلَادُ

> /hu.m-u l. ʔaw.la:du/

⁶⁵ Voir *infra*, chapitre V – B, § 1.1., « Les personnes » ; § 1.2. « La troisième personne » ; Sibawayhi, *al-Kitāb* ; vol. 4, p. 193 sq.

دَعَوْا الْوَلَدَ* > دَعَوْا الْوَلَدَ
 */da.ʕaw l. wa.la.da/ > /da.ʕa.w – u l. wa.la.da/
 « Ils ont appelé l'enfant. »

— le verset II/237 :

وَلَا تَنْسُوا الْفَضْلَ بَيْنَكُمْ ﴿٢٣٧﴾
 /wa la: tannsaw-u l faɖl-a bajna kum/
 « N'oubliez point l'obligeance entre vous. »

– /a/

La voyelle de joncture /a/ ne se trouve dans la langue courante qu'entre le fonctionnel /min/, « de », et la modalité du défini, l'article /(?a)l/.

Exemple :

*/min (?a)l... / > /mi. na l... /

Tout se passe comme si l'article était simplement réduit à /a/.

– /i/

Dans presque tous les autres cas, la voyelle de joncture est /i/. Cela, sans doute, parce qu'elle est naturellement la meilleure voyelle démarcative possible du fait de sa sonie plus forte⁶⁶.

Exemple :

دَعَتْ الْوَلَدَ* > دَعَتْ الْوَلَدَ
 */da.ʕat l. wa.la.da/ > /da.ʕa.t-i l wa.la.da/
 « Elle a appelé l'enfant. »

4.3. LA CONSONNE AJOUTÉE

Comme l'occurrence d'un *hiatus* est impossible en arabe, si la composition mécanique d'une forme doit produire un *hiatus*, celui-ci sera évité par l'interfixion d'une consonne qui est /n/, consonne nasale, vocalique, continue⁶⁷.

Exemple qui sera étudié *infra* :

تَقْرِيْ > تَقْرِيْ > تَقْرِيْنَ
 */taqraʔi: – u/ > /taqraʔi: – n – a/

⁶⁶ La sonie est la mesure de l'impact d'un son sur l'oreille.

⁶⁷ Cette consonne, imposée par le système syllabique, a été dite par la tradition arabe نون الوقاية *nūn al-wiqāya*, « *nūn* de protection ».

« tu lis (toi, femme) »

où la voyelle /a/, qui suit /n/, a été dissimilée de /u/ par /i:/.

4.4. LA SYLLABE AJOUTÉE

La syllabe /ʔV/ est préfixée à toutes les formes présentant devant leur première voyelle une séquence de deux consonnes. Il faut citer particulièrement certains paradigmes de l'impératif et certains paradigmes de l'aspect [Achévé] du verbe ainsi que « dix noms ».

– les « dix noms »

إِمْرُؤْ	/ʔ(i)mruʔ/	« homme »
إِمْرَأَة	/ʔ(i)mraʔat/	« femme »
إِبْن	/ʔ(i)bn/	« fils »
إِبْنَة	/ʔ(i)bnat/	« fille »
إِبْنُكُمْ	/ʔ(i)bnum/	« fils » ⁶⁸
إِسْم	/ʔ(i)sm/	« nom »
إِثْنَانِ	/ʔ(i)t̪na:ni/	« deux (masculin) »
إِثْنَتَانِ	/ʔ(i)t̪nata:ni/	« deux (féminin) »
إِسْت	/ʔ(i)st/	« podex »
أَيْمَنْ	/ʔ(a)jmun/	« serments »

L'élément prothétique chaque fois utilisé est fait, économiquement, de l'occlusive glottale *hamza*, /ʔ/, consonne minimale et neutre, articulatoirement affine aux voyelles, et, généralement, de la voyelle /i/, qui retrouve ici, pour la même raison, le rôle qui est le sien en joncture.

5. LE CONTRASTE SYNTAGMATIQUE

Dans le cadre des syllabes canoniques c'est la différence d'une consonne à une voyelle ou, symétriquement, d'une voyelle à une consonne, /CV/ /VC/, qui, en arabe, constitue le contraste syntagmatique.

Un tel contraste interdit dans les syllabes la formation d'un groupe de deux consonnes et, entre syllabes, il interdit l'hiatus. En conséquence, un

⁶⁸ Le timbre de la voyelle de /ʔ(i)bnum-u-n/ et de /ʔ(i)mruʔ-u-n/ suit le timbre de leur voyelle casuelle ; d'où {/ʔ(i)bnum-u-n/, /ʔ(i)bnam-a-n/, /ʔ(i)bnim-i-n/} ; {/ʔ(imruʔ-u-n/, /ʔ(i)mraʔ-a-n/, /ʔ(i)mriʔ-i-n/}.

phonème non signifiant — consonne ou voyelle selon la nécessité — est inséré dans chaque séquence de phonèmes signifiants composant une unité de la langue qui sans lui serait anormale. La voyelle introduite pour empêcher la formation de groupes de deux consonnes est la voyelle /a/. Cette voyelle syntagmatique a été choisie parce qu'elle est la voyelle la plus proche de la position neutre de l'appareil phonatoire, sa position de repos. La consonne choisie pour empêcher l'hiatus est la consonne /n/, qui a été choisie en raison de ses qualités acoustiques : /n/ est vocalique, continue, aigüe.

Un tel contraste entraîne des modifications de la chaîne parlée quand /C/ = /w/ ou /j/, c'est-à-dire l'une ou l'autre des deux consonnes les plus ouvertes de la langue. Généralement les consonnes vocaliques étant réductrices de ce contraste, la langue arabe évitait leurs séquences.

Les modifications ainsi produites donneront les formes « conditionnées » dites traditionnellement « anormales ».

6. LA NATURE DE L'ARTICULATION ET DE L'ACCENT

6.1. LA NATURE DE L'ARTICULATION

Objectivement un contraste syntagmatique maximal, tel qu'il a été reconnu, une corrélation d'emphase, la possibilité morphologique pour toute consonne non initiale d'être allongée, sont autant de facteurs potentiels de relâchement de l'articulation.

En effet, un contraste syntagmatique maximal est tel qu'il peut suppléer une articulation relâchée qu'il favorise par là-même.

En effet les consonnes « emphatiques » sont des consonnes fortes.

Et, de même, sont fortes les nombreuses consonnes longues constitutives de certains paradigmes, ou qui apparaissent par assimilation.

Or ces consonnes fortes, en raison de leur fréquence dans la chaîne parlée, vont être articulées par économie, avec une force moins grande.

Corrélativement les consonnes simples vont suivre l'évolution de ces consonnes pour maintenir entre elles la différenciation nécessaire.

De fait, la *koinè* arabe du VIII^e siècle décrite par Sībawayhi était bien une langue d'articulation relâchée ne comportant, à l'exception du seul *hamza*, /ʔ/, occlusive au demeurant souvent amuïe, que des consonnes articulées à glotte non fermée ; les séquences /aw/ et /aj/ étaient alors réalisées [aù] et [aì] tandis que les voyelles longues étaient réalisées [uù], [ì], [aà].

Aujourd'hui la *koinè* arabe, langue toujours seconde, est parlée avec l'articulation même des langues arabes régionales qui ont des structures syllabiques différentes, d'autres systèmes de formes et d'autres fonctionnels.

6.2. LA NATURE DE L'ACCENT

C'est la hauteur qui a été sans doute le paramètre déterminant de l'accent arabe⁶⁹. Au demeurant, cet accent, hors du rythme, ne semble avoir eu d'autre rôle que *per incidens*, un rôle démarcatif redondant ou, sinon, de secours, la démarcation des unités linguistiques étant assurée paradigmatiquement et syntagmatiquement.

⁶⁹ Des trois paramètres à même de constituer un accent, c'est-à-dire une proéminence, et qui, généralement, sont ensemble présents dans les accents — la quantité, l'intensité et la hauteur —, le premier, la quantité, ne peut avoir en arabe de rôle important parce que l'arabe est une langue à mores, où les durées ont des valeurs discrètes, phonologiques ; quant au deuxième, l'intensité, ou force avec laquelle un son est émis et qui est la résultante de plusieurs facteurs dont l'énergie de l'articulation, il n'a pu avoir non plus de rôle important contre l'allongement des consonnes dans certaines formes et l'emphase intrinsèque de plusieurs d'entre elles.

V – LE SYSTÈME DE NOMINATION

V – A. LA LANGUE ET LE TEMPS

Les langues sont nées du temps.

Leur relation au temps est généralement signifiée par des morphèmes temporels, par des morphèmes aspectuels, quelques fois, complémentairement, par des morphèmes aspectuels et des morphèmes temporels⁷⁰.

La perception naïve du temps comme une entité continue, indéfinie, monotone, a suscité des bornes temporelles à son étendue et des modalités aspectuelles à son déroulement.

L'aspect est la relation au temps propre à la langue arabe.

Ses *modus* sont spécifiés par des modalités aspectuelles.

Par contrecoup, ont été semblablement spécifiées par elles celles des pièces de la langue — ses translatifs et ses relatifs⁷¹ — qui touchent aux *modus*. Avec, cependant, des signifiants différents composant deux couples :

- le couple des consonnes nasales, souvent appareillées par la langue : /m/, signifiant du réel, qui pointe sur l'[Achevé] ; /n/, signifiant du potentiel, qui pointe sur le [Non achevé] ;
- le couple des consonnes : /l/, signifiant de la modalité rétrospective, qui pointe sur l'[Achevé] ; /h/, signifiant de la modalité prospective, qui pointe sur le [Non achevé].

Le couple {/l/ vs /h/} ne laisse pas d'étonner. Il a cependant toutes les apparences d'un couple primitif. Le nombre de ses occurrences — trois (relatifs de temps, relatifs de lieu, relatifs d'identité) — semble exclure les hypothèses de réalisations résiduelles ou conditionnées. Il apparaît, en quelque sorte, comme une alternative au couple nasal, régulier, /m/ vs /n/. Remarquablement il ne peut produire deux relatifs mais un relatif, (/(?a)l:adi:/), et un déictique, /ha:da:/.

⁷⁰ La langue russe par exemple ; voir A. Roman, « L'expression systématique de la relation au mode et au temps en arabe et en russe ».

⁷¹ Voir *infra* le chapitre XIV – A, « Les translatifs et les relatifs ».

V – B. LE SYSTÈME DE NOMINATION DES RES

1. LES UNITÉS DÉNOTANT DES RES, CONSTRUITES SUR UNE SEULE RACINE MONOCONSONANTIQUE OU UNITÉS DE NOMINATION GÉNÉRALE

Les unités de nomination générale de la langue arabe comportent des « unités de dénomination », des « unités de représentation », des « unités d'ostension », des « unités de relation ».

1.1. - LES UNITÉS DE DÉNOMINATION

Elles dénomment :

Le temps général

— par $\sqrt{t}$,

dans /la:ta/, /ʔid/, /ʔida:/, /da :ta/.

♦ /la:ta/

Dans لا ت /la:ta/, « il n'est plus temps de... », لا /la:/ est le morphème de négation ; /t/, le signifiant du temps général ; la voyelle finale /a/, le signifiant du *modus* d'exclamation⁷².

♦ /ʔid/

/ʔid/ (< {/ʔ/ – /t/}) est, dans la langue historique, l'aboutissement de *ʔit/, où /ʔ/ est la consonne prothétique habituelle et /i/ la voyelle syntagmatique /a/ conditionnée par les deux consonnes aiguës qui l'entourent.

/ʔid/ s'emploie normalement devant un verbe à l'[Achevé]⁷³.

Exemple le verset VIII/17 :

﴿وَمَا رَمَيْتَ إِذْ رَمَيْتَ وَلَكِنَّ اللَّهَ رَمَى﴾

/wa ma: ramajta ʔid ramajta wa la:kin:a l:a:h-a rama:/

« Tu n'as pas [toi-même] lancé [cette flèche] comme tu [la] lançais.
Allāh l'a lancée. »⁷⁴

⁷² Voir *infra* chapitre VIII – A, « La phrase et ses structures », le § 3.1.3, /la:ta/.

⁷³ Aussi /ʔid/ est-il parfois employé avec la modalité, /qad/, de corroboration de l'achevé.

Son emploi devant un verbe [Non achevé] implique l'ellipse d'un verbe [Achévé] inutile à l'établissement du sens de la phrase.

Exemple le verset V/110 :

﴿وَإِذْ خَلَقُ مِنْ الطِّينِ كَهَيْئَةِ الطَّيْرِ بِإِذْنِي﴾

/wa ʔid taḥluqu min-a ʔ ʔi:n-i ka hajʔat-i ʔ ʔajr-i bi ʔidn i:/

« Et comme avec Ma Permission tu créais dans une motte d'argile [un vivant] en forme d'oiseau... »

où il faut rétablir /wa ʔid [kunta] taḥluqu.../.

Cependant des emplois de /ʔid/ sont attestés, hors ellipse, devant un verbe [Non achevé].

Exemples :

— le verset XXVI/72

﴿قَالَ هَلْ يَسْمَعُونَكَ إِذْ تَدْعُونَ﴾

/qa:la hal jasmaʕu:na kum ʔid tadʕu:na/

« Il demanda : “ [Ces idoles] vous entendent-elles comme vous priez ? ”. »

— le verset XL/47

﴿وَإِذْ يَتَحَاوُونَ فِي النَّارِ﴾

/wa ʔid jataḥa:ž:u:na fi: n na:r-i/

« Et quand, oui, [les damnés] dans le Feu se renverront les uns aux autres leurs responsabilités. »

où la valeur achevée exprime l'avènement inéluctable du châtement futur.

♦ /ʔida:/

/ʔida:/ (< */ʔidaʔ/ < */ʔitaʔ/), où la deuxième occurrence de /ʔ/ est le signifiant de la première personne réemployée comme un morphème de proximité pour signifier un temps proche⁷⁵.

Exemple la phrase d'al-Žuržānī⁷⁶ :

إِذَا بُبَّهْ أَنْتَبَهْ

/ʔida: nub:iha ntabaha/

⁷⁴ Quatre interprétations différentes de ce verset sont données par les commentateurs autour de quatre circonstances différentes.

⁷⁵ Voir *infra*, § 1.3., le démonstratif proche /ḍa:/ ; § 2.2., le morphème de lieu proche, /huna:/.

⁷⁶ *Dalā'il al-iʕẓā*, p. 367.

« Son attention alertée, il prête attention. »

Aussi, du fait de la connexion de /ʔida:/ au [Non achevé], la forme verbale, non spécifiée sémantiquement, du paradigme de /jaku:nu/, qui ne servirait qu'à porter cette modalité aspectuelle, est-elle généralement ellipsée ; /ʔida:/ se trouve alors devant un [Achévé] et l'expansion est, *de facto*, située dans un futur antérieur.

Exemple le verset VI/141 :

﴿كُلُوا مِنْ ثَمَرِهِ إِذَا أَثْمَرَ﴾

/kulu: min ʔamar-i hi ʔida: ʔaʔmara/

« Mangez de leurs fruits comme ils auront donné leurs fruits. »

Restent quelques emplois attestés de /ʔida:/ devant un verbe [Achévé] avec la valeur d'un « si » d'hypothèse.

Exemples :

— le vers, de mètre *ʔawīl*, de ʕAlī b. al-Žahm⁷⁷ :

إِذَا نَحْنُ شَبَّهْنَاكَ بِالْبَدْرِ طَالِعًا * بِحَسَنَّاكَ حَظًّا أَنْتَ أَبْهَى وَأَجْمَلُ

/ʔida: naħnu šab:ahna: ka bi l badr-i ʔa:liʕ-a-n *

baħasna: ka ḥaḍ:-a-n ʔanta ʔabha: wa ʔažmal-u:-/

« Nous, si nous te comparions à la lune dans le premier éclat de sa plénitude,
nous ne rendrions pas justice à ton mérite.
Tu es plus splendide et plus beau. »

— la phrase citée par as-Suyūṭī⁷⁸ :

إِذَا سَكَتَ أَنْتَ وَسَكَتُ أَنَا فَمَتَى يَعْرِفُ الْجَاهِلُ الصَّحِيحَ مِنَ السَّقِيمِ

/ʔida: sakat:a ʔanta wa sakat:u ʔana:

fa mata: jaʕrifu l ža:hil-u ṣ ṣaḥi:h-a min as saqi:m-i/

« Si toi, tu te tais, si, moi, je me tais,
quand celui qui ne sait pas saura-t-il distinguer les [*ḥadīṭ*] sains
des [*ḥadīṭ*] corrompus. »

/ʔ/ est simplement dans /ʔid/ et /ʔida:/ la prothèse qui donne son autonomie syntagmatique au morphème √t du temps général. Cette prothèse, le *tanwīn* √n ne la reçoit pas ; elle lui serait inutile.

Le *tanwīn* est toujours en fonction d'expansion annective.

⁷⁷ Al-Žuržānī, *Dalā'il al-iʕāz*, p. 336.

⁷⁸ *Taḥdīr al-ḥawāṣṣ*, p. 125.

/ʔid/ et /ʔida:/, normalement, sont en amont en fonction d'expansion modale et en aval les bases d'expansions annectives complexes⁷⁹.

♦ /da:ta/

ذات /da:ta/ semble être composé du morphème d'ostension, /da:/, et du morphème de temps, /t/; /da:ta/ signifie littéralement : « ce temps de... ».

Ce sont des noms au « génitif », en fonction, donc, d'expansion annective de /ta/, qui, dans les textes, suivent /da:ta/⁸⁰.

Dans la reconstruction proposée, /da:ta/ est, de par sa naissance, voué à l'expression du temps. Il devient ainsi l'expression d'un temps montré vaguement, « un certain temps »⁸¹. Cependant quelques emplois de /da:ta/ attestent un glissement de son signifié du temps au lieu.

/da:ta/ et l'expression du temps

Les deux noms de temps les plus fréquents après /da:ta/ sont يوم /jawm/, « jour » et ليلة /lajlat/, « nuit ». *Per incidens* l'occurrence du masculin /jawm/ et du féminin /lajlat/ après /da:ta/ montre bien que /t/ ne peut être dans /da:ta/ le signifiant du féminin.

Exemples :

لَقِيْتُهُ ذَاتَ يَوْمٍ / ذَاتَ لَيْلَةٍ / ذَاتَ مَرَّةٍ

/laqi:tu hu da:ta jawm-i-n / da:ta lajlat-i-n / da:ta mar:at-i-n/

« Je l'ai rencontré un certain jour / une certaine nuit / une certaine fois. »

Ibn Mandūr, qui rapporte ces trois exemples, cite aussi⁸² :

⁷⁹ Voir *infra* le chapitre VIII – D, « Les extensions et les expansions des composantes des phrases ». Cf. Ibn Mandūr, *Lisān al-ʿArab*, vol. 3, p. 476 A :

وإذ : كلمة تدلّ على ما مضى من الزّمان وهو أسم مبني على السكون وحقه أن يكون مضافاً إلى جملة

⁸⁰ Une réalisation, incongrue, au « nominatif », est également rapportée.

⁸¹ En français, « certain » placé après le nom, en épithète, signifie « qui ne fait pas de doute; qui est l'objet d'une adhésion intellectuelle, d'un sentiment assuré de vérité » ; « certain » placé avant le nom, en épithète, exprime une indétermination. Exemple : « un âge certain », c'est-à-dire « avancé », en quelque sorte « déterminé » vs « un certain âge », c'est-à-dire « indéterminé ». En russe, semblablement : « в три часа », « à trois heures [précises] » vs « в часа три », « vers trois heures », littéralement « vers heures trois ».

⁸² Ibn Mandūr, *Lisān al-ʿArab*, vol. 15, p. 459 B :

لَقِيْتُهُ ذَاتَ يَوْمٍ وَذَاتَ لَيْلَةٍ وَذَاتَ الْعِشَاءِ وَذَاتَ مَرَّةٍ وَذَاتَ الزُّمَيْنِ وَذَاتَ الْعُؤْمِمْ وَذَا صَبَاحٍ وَذَا مَسَاءٍ وَذَا غَبُوقٍ فَهَذِهِ الْأَرْبَعَةُ بِغَيْرِ هَاءٍ وَإِنَّمَا سُمِعَ فِي هَذِهِ الْأَوْقَاتِ

ذَاتَ الْعِشَاءِ

/da:ta l ʕiʃa:ʔ-i/ « ce soir... »

où le nom de temps, عِشَاء /ʕiʃa:ʔ/, « soir », est affecté de l'article /(?a)l/ qui lève l'indétermination.

De même ont l'article les deux noms de temps cités sous leur forme diminutive, rhétorique, زَمَيْن /zumajn/, « un peu de temps », عَوِيْم /ʕuwajm/, « une petite année » :

ذَاتَ الزُّمَيْنِ /da:ta z zumajn-i/

ذَاتَ الْعَوِيْمِ /da:ta l ʕuwajm-i/

D'autres expressions se trouvent également avec non plus /da:ta/ mais /da:/. Ici le nom de temps a, semble-t-il, suscité l'ellipse de /ta/.

ذَا مَسَاءٍ

/da: masa:ʔ-i-n/ « un certain soir... »

ذَا صَبَاحٍ

/da: ʃaba:h-i-n/ « un certain matin... »

Il ne semble pas que d'autres noms de temps puissent être employés après /da:ta/ ou /da:/ dans ces mêmes conditions⁸³.

/da:ta/ et l'expression du lieu

Quelques emplois de /da:ta/ attestent un glissement de son signifié du temps au lieu.

Exemples dans le verset XVIII/18 :

وَنُقَلِّبُھُمْ ذَاتَ الْيَمِينِ وَذَاتَ الشِّمَالِ

/wa nuqal:ibu hum da:ta l jami:n-i wa da:ta š šima:l-i/

« Nous les retournions sur le côté droit, sur le côté gauche. »

Ces deux emplois avec يَمِين /jami:n/, « droit », et شِمَال /šima:l/, « gauche », sont analogues aux emplois temporels, plus fréquents. Et c'est la même antonymie.

/da:ta/ compose encore une autre formule avec بَيْن /bajna/, « entre ».

Exemples :

— le verset VIII/1 :

⁸³ Ibn Maṣṣūf, *loc. cit.* :

وَأَمَّا شَمِيعٌ فِي هَذِهِ الْأَوْقَاتِ وَلَمْ يَقُولُوا "ذَاتَ شَهْرٍ" وَلَا "ذَاتَ سَنَةٍ"

فَاتَّقُوا اللَّهَ وَأَصْلِحُوا ذَاتَ مَا بَيْنَكُمْ

/fa t:aqu: la:h-a wa ʔašliḥu: ɖa:ta ma: bajna kum/

« Soyez pieux envers Allāh ! Établissez la concorde entre vous ! »⁸⁴

— la phrase de Muḥammad Ḥusayn Haykal⁸⁵ :

كَأَدَّ يَيْئَاسٌ مِنْ إِصْلَاحِ ذَاتِ بَيْنِكُمَا

/ka:da jajʔasu min ʔiṣlaḥ-i ɖa:ti bajna kuma:/

« Il en arrive à désespérer de pouvoir rétablir la concorde entre vous deux. »

dans laquelle /ɖat/, employé avec la désinence /i/ du génitif, est confondu avec le féminin homonyme de /ɖu:/.

Le lieu général

— par √n,

dans plusieurs morphèmes de lieu et, particulièrement, dans le تَنْوِين *tanwīn* de la tradition grammaticale arabe.

♦ /n/ du *tanwīn*

Le *tanwīn*, réduit au seul signifiant de sa racine, √n, est rabouté en fonction d'expansion annective aux formes à même de le recevoir ; leur état est ainsi manifesté comme étant un état de « non appartenance »⁸⁶.

La res générale

— par √m, dans /ma:/, /man/, /kam/.

Ces trois unités ont encore en commun le morphème /ʔ/ d'interrogation ; elles sont donc construites comme des unités interrogatives ; cependant l'interrogation qu'elles portent est effacée dans les phrases translatées par l'intonation.

♦ /ma:/

/ma:/, مَا « quoi ? »

/ma:/ <*/maʔ/ < *{/m/, /ʔ/}.

/a/ est la voyelle syntagmatique ; /a:/ est l'avatar de */aʔ/.

⁸⁴ Traduction de R. Blachère.

⁸⁵ *Hākaḍā ḥuliqat*, p. 248.

⁸⁶ Autrement dit : « état absolu ». Voir *supra*, le chapitre V – B, « Les unités de nomination dénotant des *res* construites sur une seule racine monoconsonantique », § 1.1. « Les unités de dénomination », « Le *tanwīn* ».

Exemples :

— la question du Prophète à ḲĀ'īṣā⁸⁷ :

مَا يُبْكِيكَ يَا عَائِشَةُ ؟

/ma: jubki: ki ja: ʿa:ʔiṣah/

« Qu'est-ce qui te fait pleurer, ḲĀ'īṣā ? »

— la question⁸⁸ :

مَهْ يَا أَبَا بَسْطَامَ ؟

/mah ja: ʔab-a: biṣṭa:m-a/

« Quoi donc ? 'Abū Bistām ? »

avec réalisation pausale de /ma:/, marquée par /h/.

— les questions :

لِمَ /li ma/ « Pour quoi ? »⁸⁹

إِلَآءَ /ʔila: ma/ « Vers quoi ? »⁹⁰

عَلَامَ /ʿala: ma/ « Sur quoi ? »⁹¹

فِيمَ /fi: ma/ « En quoi ? »⁹²

— le verset CI/3 :

﴿ وَمَا أَذْرَاكَ مَا الْقَارِعَةُ ﴾

/wa ma: ʔadra: ka ma: l qa:riʿat – u/

« Et qu'est-ce qui t'aurait fait saisir [ce] que sera la Fracassante ? »

⁸⁷ Al-Muḥāsibī, *Kitāb at-tawahhum*, § 51.

⁸⁸ As-Suyūṭī, *Taḥdīr al-ḥawāṣṣ*, p. 133.

⁸⁹ Dans le verset LXI/5 : ﴿ لِمَ تُؤْذُونِي ﴾ /li ma tuʔdu:na ni:/, « Pourquoi me maltraiter ? ». Mais emploi de /li ma/, positif dans cette phrase de al-Žāḥid, *Risāla fī l-židdi wa l-hazl*, vol 1, p. 231 de ses *Rasā'il* :

وَلَسْتُ أَذْرِي لِمَ كَرِهْتَ قُرْبِي وَ هَوَيْتَ بُعْدِي

⁹⁰ Dans ce vers, de mètre *wāfir*, d'al-Maḥarrī (*Mulqā s-sabīl*, p. 292) :

إِلَآءَ الْحَرَصِ وَالرَّغْبَةِ فِي أَشْيَبِ كَلَأٍ شَمَطُ

⁹¹ Dans cet hémistiche, de mètre *tawīl*, de la *muḥallaqa* de Ṭarafa :

يَلُومُ وَمَا أَذْرِي عَلَامَ يَلُومُنِي

⁹² Dans cette phrase de Ṭaha Ḥusayn (*Ḥadīṭ al-'arbiʿā*, vol. 1, p. 144) :

فَلَيْتَ لَا أَفْهَمُ فِيمَ كُلِّ هَذَا الْحَدِيثِ الطَّوِيلِ

où la première occurrence de /ma:/ est le pronom interrogatif ; où sa seconde occurrence est ce même morphème dont l'interrogation a été effacée par l'intonation qui translate la phrase.

Cependant, hormis ce cas, /ma:/ est positif dans quelques emplois particuliers.

Exemples :

— la réponse rapportée par as-Suyūṭī⁹³ :

فَمَا قَالَ لِي أَلْقَهُ

/fa ma: qa:la l i: ʔalqi h/ « Sa réponse : Jette ! ». »

Littéralement :

« Et ce qu'il me répondit : “ Jette ! ”. »

— l'expression :

يَوْمًا ما /jawm – a – n ma:/ « un jour *quelconque* »

où /ma:/, apposition d'une *res* commune, en souligne l'indétermination.

♦ /man/

/man/, مَنْ « qui ? », où /n/ est le signifiant de l'« animé ».

/man/ < *{ /m/, /ʔ/, /n/ }⁹⁴.

Exemples :

— la question de l'usage⁹⁵ :

مَنْ أَنْتَ بَارَكَ اللَّهُ فِيكَ

/man ʔanti ba:raka l:a:h-u fi: ki/

« Qui es-tu ? Qu'Allāh te bénisse ! »

— la formule /man tura:/⁹⁶ :

مَنْ تُرَى يَسْمَعُ صَيْحَاتِ طُيُورِ الْبَحْرِ بَعْدَ الزَّوْبَعَةِ

/man tura: jasmaʕu ʃajħa:t-i ʔuju:r-i l baħr-i baʕda z zawbaʕah/

« *Qui, penses-tu*, entend des cris d'oiseaux de mer après la tempête ? »

⁹³ *Taḥḍīr al-ḥawāṣṣ*, p. 168.

⁹⁴ /man/ pourrait avoir été constitué par les seuls morphèmes /m/ et /n/ ; mais cette hypothèse le dissocierait de /ma:/ et laisserait sans signifiant son signifié interrogatif.

⁹⁵ Al-Muḥāsibī, *Kitāb at-tawāḥḥum*, § 179.

⁹⁶ Al-Bayātī, *Dīwān, al-Kitāba ʕalā ʔ-ḥīn*, p. 249.

— le verset VII/156 :

﴿عَذَابِي أُصِيبُ بِهِ مَنْ أَشَاءُ﴾

/ʕaḏa:b i: ʔuʃi:bu bi hi man ʔaʃa:ʔu/

« Mon Tourment, J'en atteins qui Je veux. »

dont l'interrogation a été effacée par l'intonation qui translate la phrase.

Cependant /man/ peut se rencontrer employé, hors intonation transformatrice, sans valeur interrogative.

Exemple la phrase d'Ibn as-Sāʿī⁹⁷ :

فَسَأَلَهُ مَنْ حَضَرَ مِنْ خَوَاصِّهِ

/fa saʔala hu man ḥaḏara min ḥawa:s-i hi/

« Qui se trouvait là, un membre de sa cour, demanda [au calife]... »

♦ /kam/

/kam/, كَمْ « combien ! combien ? ».

/kam/ < *{/k/, /ʔ/, /m/}.

où /k/ est le signifiant réemployé de la comparaison.

Exemples :

— le verset XLIV/25 :

﴿كَمْ تَرَكُوا مِنْ جَنَّاتٍ وَعُيُونٍ﴾

/kam taraku: min ʒan:a:t-i-n wa ʕuju:n-i-n/

« Combien de jardins et de sources [les compagnons de Pharaon] ont abandonné ! »

— le verset XXVI/7 :

﴿أَوْ لَمْ يَرَوْا إِلَى الْأَرْضِ كَمْ أَنْبَتْنَا فِيهَا مِنْ كُلِّ زَوْجٍ كَرِيمٍ﴾

/ʔa wa lam jaraw ʔila: l ʔarḏ-i

kam ʔanbatna: fi: ha: min kul:-i zawʒ-i-n kari:m-i-n/

« Eh quoi ! N'ont-ils pas porté leurs regards sur la terre, [vu] combien de [sortes] de [plantes] différentes, généreuses, nous y avons fait pousser, par couples ? »

— le vers de Maḥmūd Darwīš⁹⁸ :

كَمْ مِنْ شَمْعَةٍ دَابَّتْ عَلَى كَفِّهِ

/kam min šamʕat-i-n ḏa:bat ʕala: kaf:-aj hi/

« Combien de bougies ont fondu sur ses mains ! »

⁹⁷ *Nisā' al-ḥulafā'*, p. 45.

⁹⁸ *Dīwān, ʿAṣāfir bilā' aʒniḥa*, p. 96.

— le vers, de mètre *tawīl*, de Qays b. al-Mulawwah, *Mažnūn Laylā*⁹⁹ :

فَيَا لَيْلَ كَمْ مِنْ حَاجَةٍ لِي مُهِمَّةٍ * إِذَا جِئْتُكُمْ فِي اللَّيْلِ لَمْ أَذْرِ مَا هِيََا

/fa ja: lajlā kam min ḥa:žat-i-n l i: muhim:at-i-n *

ʔida: žiʔtu kum fi: l lajl-i lam ʔadri ma: hija-:/

« Ô Laylā ! Combien d'affaires pour moi importantes,
quand, de nuit, j'arrive vers vous, je ne sais plus ce qu'elles
sont ! »

Les « personnes »

La « première personne »

— par √ʔ pour le singulier :

Pour le *nominatif*, il faut supposer /ʔana:/ < */ʔ1a1nʔ2a2/ < */{n/, /ʔ2/}, où /n/ est le signifiant de l'« animéité » ; /ʔ2/, le signifiant de la personne ; /ʔ1/, /a1/, /a2/, des éléments prothétiques imposés par le « patron syllabique », le paradigme des personnes s'étant établi sur le schème /ʔan√Ra/, où √R est pour la racine de la personne.

Pour l'*accusatif* et le *génitif*, sa première réalisation a dû être */ʔ – a/, avec la même voyelle syntagmatique imposée par le patron syllabique ; après voyelle /i/, la séquence */i + ʔ – a/ sera devenue la séquence attestée /i – j – a/ — exemple : لِي /li ja/, « pour moi » — puis /i:/ après un « nom » ; exemple : /kalb + i:/, « mon chien ».

La séquence /ija/ ainsi réalisée comme un son de passage est stable¹⁰⁰.

L'union immédiate de /i – j – a/ ou /i:/ à une forme du verbe aurait entraîné outre la perte supportable de la modalité de mode, la perte insupportable des modalités de genre et de nombre. Cette perte a été évitée par l'interfixion de la même consonne ajoutée, /n/, d'où le signifiant /ni:/ de la première personne, « objet » d'un verbe.

Exemple :

ضَرَبَنِي /ḍaraba + ni:/ « Il m'a frappé. »

Le signifiant /ijah/, attesté, apparaît comme un développement rhétorique

⁹⁹ Vers cité dans *al-ʿAbbāsa 'uḥṭ ar-Rašīd* de Žuržī Zaydān, p. 82.

¹⁰⁰ Comparer avec les pronoms de la « troisième personne », féminin, /hija/, et masculin, /huwa/, présentés *infra*. Selon S. Moscati, in « Sulla ricostruzione del protosemítico », p. 7 : « Nel pronome personale suffisso, la desinenza protosemítica di prima singolare deve fissarsi in –ī, anziché in –ya [...] sarà da vedere in –ya un adeguamento analogico secondario al suffisso di seconda singolare maschile –ka ».

obtenu par l'ajout du morphème de déploration /a:h/.

Exemples :

— les versets LXIX/25-29 :

﴿وَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ كِتَابَهُ بِشِمَالِهِ فَيَقُولُ يَا لَيْتَنِي لَمْ أُوتِ كِتَابِيَّةَ *
وَلَمْ أَدْرِ مَا حِسَابِيَّةَ * * مَا أَغْنَىٰ عَنِّي مَالِيَّةَ * هَلَّاكَ عَنِّي سُلْطَانِيَّةَ﴾

/wa ʔam:a: man ʔu:tija kita:b-a hu bi šima:l-i hi
fa jaqu:lu ja: lajta ni: lam ʔu:ti kita:b ijah *
wa lam ʔadri ma: ḥisa:b ijah **
ma: ʔaḡna: ʕan ni: ma:l ijah * halaka ʕan ni: sulṭa:n ijah/
« Celui qui reçoit son livre dans sa main gauche,
il dit : “ Malheur, mon livre, que n’a-t-il été possible que je ne le
reçoive pas,
que j’ignore le compte [de mes actions] !
Malheur, mes biens ne m’ont servi de rien. *
Malheur, mon pouvoir mort est tombé de moi. »

— l’hémistiche, de mètre *kāmil*, d’Ibn Qays ar-Ruqayyāt¹⁰¹ :

حَلَّ الْهَلَاكُ عَلَى أَقَارِبِيَّةَ

/ḥal:a l hala:k-u ʕala: ʔaqa:rib ijah/
« La Mort a frappé mes malheureux proches. »

Parfois, rhétoriquement encore mais autrement, /i:/ est réalisé non plus long mais bref : /i/.

Exemple le verset III/41 :

﴿قَالَ رَبِّ اجْعَلْ لِي آيَةً﴾

/qa:la rab: i žʕal l i: ʔa:jat-a-n/
« [Zacharie] dit : “ Mon Seigneur ! Établis pour moi un signe ! »

— par √n, pour le pluriel :

Pour le nominatif, la forme primitive de la première personne du pluriel aura été, dans le cadre du paradigme, */ʔ1 – a – n1 – n2 – a – n3/.

Cette forme comprend les consonnes :

— /ʔ1/, paradigmatisée (chacune des « premières personnes » du paradigme est ouverte par /ʔ/) ;

— /n1/, signifiant de l’animéité ;

¹⁰¹ Ṭaha Ḥusayn, *Ḥadīṭ al-ʿarbi ʿā*, vol. 1, p. 251.